

REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTRE d'Etat chargé DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
(MESRS)



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)



DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA  
COMMUNICATION (DSLCL)



# Mémoire de Maîtrise

Option : *Didactique et enseignement du français*

## THEME

**L'enseignement / apprentissage de la communication orale  
suivant l'Approche Par Compétences en classe de 4<sup>ème</sup> : cas  
des élèves du CEG1 dans la commune de Lokossa**

Réalisé et présenté par :

*Ulrich Brice Armel KPANGON*

Directeur de mémoire :

**Dr Anastase FANDOHAN**

*Littérature française*

*DSLCL / FLASH / UAC*

*Année Académique : 2012-2013*

## SOMMAIRE

Sommaire.....	i
Dédicace .....	ii
Remerciements .....	iii
Sigles et acronymes.....	iv
Liste des tableaux.....	v
<b>Introduction générale .....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre I : Généralités .....</b>	<b>5</b>
Section 1 : Cadre physique et méthodologique .....	7
Section 2 : Revue de littérature et clarification conceptuelle .....	10
<b>Chapitre II : Les instructions officielles et état des lieux .....</b>	<b>15</b>
Section 1 : Les instructions officielles quant à l'enseignement de la communication orale suivant l'APC en 4 <sup>ème</sup> .....	16
Section 2 : Présentation et analyses des résultats .....	26
<b>Chapitre III : Synthèse des analyses de résultats .....</b>	<b>51</b>
Section 1 : Synthèse de l'analyse des résultats d'enquête auprès des apprenants et des entretiens avec les enseignants.....	52
Section 2 : Suggestions et recommandations .....	58
<b>Conclusion Générale .....</b>	<b>61</b>
Références bibliographiques .....	64
Annexes .....	67
Table des matières.....	79

## DEDICACE

✓ A Toi mon père, **Prudence KPANGON**, pour toutes tes souffrances. Que ce mémoire soit pour toi la récompense de tes multiples sacrifices, le fruit de tes efforts et une source intarissable de mon enthousiasme au travail !

✓ A Toi ma mère, **Germaine LAKOUSSAN**, qui as fait preuve d'endurance et d'esprit de sacrifice tout au long de ma formation. Que par ce travail, tu trouves le fruit de tes peines !

## REMERCIEMENTS

Ce travail a pu être réalisé grâce à la franche collaboration de plusieurs personnes à qui je témoigne ici toute ma gratitude.

Je remercie particulièrement :

✓ Mon directeur de mémoire, le Docteur Anastase FANDOHAN qui a accepté de conduire ce travail et pour tout son soutien.

J'exprime ma profonde gratitude :

✓ au Professeur Dominique M. BADA chef du Département des Sciences du Langage et de la Communication,

✓ au Docteur Coffi SEMBIENI chef-adjoint du Département des Sciences du Langage et de la Communication,

✓ à tout le corps enseignant du Département des Sciences du Langage et de la Communication,

✓ à Monsieur Victor VIGNIGBE, Conseiller pédagogique de français pour son assistance permanente,

✓ à Monsieur Edouard KPADOUE, professeur de français pour ses conseils et son assistance permanente,

✓ à Monsieur Laurent HOUETO, Conseiller pédagogique de français pour ses conseils et son soutien,

✓ à Monsieur Yaovi ASSAH, Conseiller pédagogique de français pour son soutien et son assistance permanente,

✓ à mes frères et sœurs, notamment Lionel, Serghino, Géraude et Bernice pour leur soutien fraternel et pour avoir accepté parfois de souffrir au profit du financement de mes études,

✓ à mes compagnons pour leur soutien.

Enfin à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre m'ont incité, conseillé, soutenu ou ont contribué à la réalisation de ce travail, j'adresse mes sincères remerciements.

## SIGLES ET ABREVIATIONS

- 1) **APC** : Approche Par Compétences
- 2) **CD** : Compétence Disciplinaire
- 3) **TIC** : Technologies de l'Information et de la Communication
- 4) **PIFPEL** : Projet d'Initiation à la Formation Professionnelle,  
à l'Entrepreneuriat au Leadership
- 5) **SA** : Situation d'Apprentissage
- 6) **CP** : Conseiller Pédagogique
- 7) **AE** : animateur d'Etablissement

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau N°1 : Contexte de réalisation et d'évaluation de la communication orale .....	19
Tableau N°2 : Etapes de déroulement de l'apprentissage .....	21
Tableau N°3 : Tableau relatif à la Masse horaire hebdomadaire.....	25
Tableau N°4 : Tableau relatif aux différentes compétences disciplinaires.....	27
Tableau N°5 : Tableau relatif au nombre de séances par semaine.....	28
Tableau N°6 : Tableau relatif au nombre de séances par mois.....	29
Tableau N°7 : Tableau relatif à la suffisance des deux (2) heures.....	30
Tableau N°8 : Tableau relatif aux propositions (du nombre d'heure) faites par les élèves.....	31
Tableau N°9 : Tableau relatif à la préférence pour l'enseignement de la communication orale.....	33
Tableau N°10 : Tableau relatif aux raisons (de la préférence de la communication orale) évoquées par les élèves.....	34
Tableau N°11 : Tableau relatif à la préférence pour l'enseignement de la communication orale dans une autre langue.....	35
Tableau N°12 : Tableau relatif aux raisons de la possibilité ou non de faire le cours de la communication orale dans une autre langue.....	36
Tableau N°13 : Tableau relatif à la possibilité d'enseigner la communication orale d'une autre manière.....	37
Tableau N°14 : Tableau relatif aux manières proposées (par les élèves) pour enseigner la communication orale.....	38
Tableau N°15 : Tableau relatif aux apports de la communication orale dans la formation .....	39
Tableau 16 : Identification.....	41
Tableau 17 : Avis, impression des enseignants sur l'APC.....	42
Tableau 18 : La masse horaire.....	42
Tableau 19 : Organisation de formations pédagogiques continues à l'attention des professeurs de français .....	43
Tableau 20 : Savoir-faire des enseignants du CEG1 Lokossa.....	55

# *INTRODUCTION*

L'éducation est pour l'homme ce que l'envol est pour l'oiseau. Le but de l'éducation est le développement des capacités de l'individu ainsi que le perfectionnement de l'humanité pris dans son ensemble. Il convient donc que le fondement d'un pays reste l'éducation et qu'une nation mal éduquée va à sa perte. Ainsi, depuis la période coloniale jusqu'à nos jours, divers programmes d'études sont mis en œuvre par l'Etat dans l'accomplissement de son devoir de garantir l'éducation pour tous les citoyens. C'est dans ce sens que les Etats Généraux de l'Education d'Octobre 1990, ayant fait le bilan du programme de l'Ecole Nouvelle ont préconisé l'urgence d'une réforme de l'Education au Bénin qui soit conforme aux réalités actuelles, d'où l'application d'un programme selon l'approche par compétences. Il constitue ainsi la quatrième réforme du système éducatif au Bénin qui oriente désormais la plupart des programmes d'enseignement. Elle transforme une partie des savoirs disciplines en ressources pour résoudre des problèmes, réaliser des projets, prendre des décisions. Dans cette nouvelle approche, trois Compétences Disciplinaires sont étudiées à savoir la communication orale, la lecture et la communication écrite. Le but de ces compétences est d'abord, de communiquer oralement de façon précise et appropriée, ensuite, de lire des textes de types et de fonctions variés et enfin, de faire une bonne production écrite pleine de sens et de cohérence. La communication orale constitue l'un des soucis majeurs de l'enseignant qui est prêt à identifier et à choisir des tâches répondant aux buts et aux objectifs du programme de l'enseignement et permettre une meilleure communication pour l'apprenant. Le constat aujourd'hui est que la quasi-totalité des acteurs de l'école, notamment les parents des apprenants et les enseignants, émettent des réserves sur l'efficacité des programmes par compétences et surtout au niveau de l'enseignement de la langue française. La raison en est que les enfants qui ont suivi les programmes par compétences ont un style défectueux à l'écrit comme à l'oral.

L'esprit des programmes par compétences est de rompre avec les anciennes habitudes d'enseignement qui érigeaient le maître en seul détenteur de la science infuse et d'accompagner l'apprenant dans son savoir. En matière d'approche par

compétences, toute séance d'enseignement/ apprentissage doit nécessairement déboucher sur un savoir-être ou un savoir-faire.

L'objectif de cette étude est d'évaluer les apprenants par rapport aux notions de communication orale en 4<sup>ème</sup> de l'enseignement secondaire dans le contexte de l'Approche Par Compétences (APC), d'analyser la démarche pédagogique de l'enseignement/apprentissage de la communication orale en 4<sup>ème</sup> au secondaire en vue de tirer les conclusions qui s'imposent.

Dans le premier chapitre, nous présenterons le cadre théorique et méthodologique de l'étude. Ensuite, le cadre institutionnel de l'étude fera l'objet du deuxième chapitre. Enfin, le troisième chapitre prendra en compte la présentation et l'interprétation des résultats, suivie des recommandations qui conviennent.

# CHAPITRE I

## SECTION I : GENERALITES

### I-1- PROBLEMATIQUE

En 4<sup>ème</sup>, communiquer oralement, c'est entrer en relation avec autrui à l'aide de la parole. C'est faire preuve de socialisation, de développement et de maîtrise de la pensée. C'est faire montre à la fois d'écoute attentive, de compréhension et surtout d'expression. Les apprenants, pour ne pas rester en marge de l'évolution du monde et aussi pour être capables de résoudre les problèmes qui vont se poser à eux, doivent pouvoir véritablement utiliser comme moyen de communication et outil, la langue française qui est notre langue officielle. Alors cela leur permettra d'échanger des informations avec leur environnement, de bien communiquer, de mieux réfléchir par rapport à des problèmes ou situations. L'art de communiquer augmente la capacité de réflexion et la développe. Il peut s'acquérir par l'enseignement/apprentissage de la communication orale. Cet enseignement/apprentissage est régi par des textes sur lesquels l'approche doit se baser pour un bon apprentissage.

Est-ce que l'enseignement/apprentissage de la communication orale dispensée en 4<sup>ème</sup> selon l'Approche Par Compétences est en adéquation avec ce qu'ont prévu les textes sur l'enseignement de la communication orale ?

Que pouvons-nous apporter à l'amélioration de cette approche?

A travers des enquêtes au niveau du Collège d'Enseignement Général1 dans la Commune de LOKOSSA, nous mènerons des réflexions claires et approfondies sur ce sujet afin d'apporter des suggestions dans le sens de l'amélioration de l'enseignement/apprentissage de la communication orale selon l'Approche Par Compétences en 4<sup>ème</sup>.

## **I-2– OBJECTIF GENERAL**

L'objectif général de notre recherche est de nous approprier l'enseignement/apprentissage/évaluation de la communication orale selon l'Approche Par Compétences en 4<sup>ème</sup> et de nous assurer que cet enseignement/apprentissage répond aux normes des textes.

Pour ce faire, les objectifs spécifiques suivants sont définis.

### **◆ Objectifs spécifiques**

- Vérifier si les apprenants du CEG1 de LOKOSSA s'impliquent dans l'acte de communication orale en classe, en groupe ou entre camarades et le font de façon efficace ;
- Identifier les zones d'ombre dans le déroulement des séquences de communication orale au CEG1 de LOKOSSA et apporter les solutions pédagogiques idoines;
- S'assurer que les professeurs disposent de connaissances didactiques et pédagogiques capables de faire d'eux des guides dans le processus enseignement/apprentissage/évaluation.

## **I-3– HYPOTHESES DE RECHERCHE**

L'enseignement/apprentissage/évaluation de la communication orale se fait de façon aisée et conforme à la méthodologie au CEG1 LOKOSSA dès lors que ce collège dispose de nombreux professeurs qualifiés et d'infrastructures réglementaires. Nous pouvons formuler les hypothèses suivantes :

**Hypothèse spécifique 1** : l'enseignement/apprentissage de la communication orale selon l'approche par compétences permet aux élèves d'améliorer leur compétence langagière en classe, en groupe, en société et entre camarades ;

**Hypothèse spécifique 2** : les prescriptions inscrites dans les textes sur l'enseignement/apprentissage/évaluation de la communication orale selon l'Approche Par Compétences en 4<sup>ème</sup> sont respectées par l'enseignant dans l'exécution du programme au CEG<sub>1</sub> de LOKOSSA ;

**Hypothèse spécifique 3** : les enseignants du CEG1 LOKOSSA ont des compétences avérées pour conduire des séquences de cours en communication orale.

#### **I-4- CADRE PHYSIQUE**

Pour mieux cerner le problème tel que posé dans la problématique, nous avons choisi de circonscrire le présent travail dans un cadre bien déterminé. Notre cadre d'étude est le Collège d'Enseignement Général1 dans la Commune de Lokossa.

Située au Nord Ouest du département du Mono, la Commune de Lokossa s'étend sur 1605 km. Elle est l'une des six (06) subdivisions administratives que compte ce département. Elle couvre une superficie de 260 km<sup>2</sup>, ce qui représente 16% de la superficie du Mono et 0,23% de la superficie totale du Bénin (112 622 km<sup>2</sup>).

La commune de Lokossa se situe entre la plaine côtière et la transversale de Lonkli-Kétou. Limitée au Nord par la Commune de Dogbo dans le département du Couffo, au Sud par les Communes de Houéyogbé et d'Athiémé, à l'Est par celle de Bopa et à l'Ouest par le territoire du Togo. Cette commune est divisée en cinq (05) arrondissements que sont : Lokossa, Agamé, Koudo, Houin et Ouèdémé-Adja. Ces arrondissements sont subdivisés en huit (08) quartiers de ville et trente sept (37) villages, soit un total de quarante-cinq (45) localités.

La population de la ville de LOKOSSA se compose aujourd'hui d'un grand nombre de groupes sociolinguistiques. Ce qui est expliqué par la grande variété de son peuplement. En effet, les groupes ethniques majoritaires de la commune sont :

-Les kotafons. Ils représentent (70%) de la population de Lokossa. Ils sont venus de Toffo et se sont installés non seulement au centre de la ville de Lokossa mais à Djèhadji et à Atikpéta. Ceux venus de LonAgonmè, Avakpa, Togbin et Houngoh se sont installés à Dounkonta, à Agamé, à Koudo et à Ouèdémé. Le groupe parti de Niaouli, Ayou et Sè installé à Adrogo-Kpota à Ahota et à Ouèdémé.

-Les Adjias (26%) venus de Tado, ayant transité par le plateau d'Aplahoué avant de s'installer à Houin, Toguémé, Hlodo, Zoungamey et Adjohoué.

A ces groupes majoritaires, il faut ajouter les Yoruba (1,3%), les Dendi (0,2%), les Bariba (0,1%), les Otamari (0,1%) et autres (Aizo, Mina, Gen, Sahouè, Watchi, Houéda, Nago, Yom, Lokpa, Peuhl, Ibo) représentant (1,4%). Au total, la commune de Lokossa est un véritable melting pot car elle est constituée d'ethnies venues d'horizons divers. La pratique de la religion traditionnelle est majoritaire (59,30%) au sein de la population devant les catholiques (24%), les musulmans (2%) les protestants (1,7%) et enfin les autres religions (13%). Au demeurant, les apprenants de Lokossa en plus de leur langue maternelle s'expriment dans d'autres langues qu'ils ont apprises au contact de leurs locuteurs.

Pourquoi avons-nous choisi ce cadre ?

Ce cadre d'étude présente tout son intérêt parce que le CEG1 Lokossa fait partie des collèges pilotes qui ont expérimenté ce programme depuis son avènement. Cela s'explique par la présence d'une cinquantaine de groupes pédagogiques où on exécute le programme. A cela s'ajoute le nombre important de (11) conseillers pédagogiques et de professeurs qualifiés (22).

#### **I-4- METHODOLOGIE**

Pour atteindre nos objectifs dans le cadre de l'étude du sujet, nous allons utiliser diverses méthodes.

##### ***- L'observation et la collecte d'information***

La nature de notre recherche sur le sujet est qualitative parce que c'est un échantillon de la population qui répondra aux questionnaires d'enquête. La démarche consiste en une observation directe en situation de classe, en un guide d'entretien et en une série de questionnaires adressées aux apprenants et aux professeurs. Ces dispositions nous permettent d'avoir une idée précise sur comment l'enseignement/apprentissage de la communication orale se fait à travers l'approche par compétences en 4<sup>ème</sup> au CEG<sub>1</sub> LOKOSSA.

De plus, dans le but de mieux cerner les aspects pratiques que soulève notre sujet, notre première démarche sera de nous rapprocher de quelques acteurs de l'enseignement que sont : les professeurs de français, l'animateur d'établissement et le conseiller pédagogique. Enfin, un questionnaire d'enquête adressé aux apprenants et les résultats obtenus sera d'une grande importance dans la collecte et l'analyse de données.

Ses approches nous ont permis de recueillir le maximum d'informations et des éléments d'analyse concernant notre thème.

- ***La recherche documentaire***

Elle a consisté à consulter les ouvrages spécifiques, les mémoires, les thèses, les rapports, etc.... qui ont trait à notre thème. La finalité de cette démarche est de puiser les informations utiles susceptibles d'enrichir le travail et de le mettre sur le pallier de la science. En dehors de la revue documentaire, nous avons eu recours à des sites internet pour accéder à d'autres informations plus récentes et pertinentes.

## **SECTION II : REVUE DE LITTERATURE ET CLARIFICATION CONCEPTUELLE**

### **II-1- REVUE DE LITTERATURE**

L'enseignement par compétences trouve son fondement dans les recherches en psychopédagogie et en didactique des langues. Pour ce qui concerne le sujet qui fait l'objet de notre recherche, de nombreux acteurs, notamment des didacticiens, se sont intéressés à la question de l'enseignement, apprentissage de la communication orale suivant l'approche par compétences.

Selon **MARTINET André**(1970 :20) «la langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience lumineuse s'analyse différemment dans chaque communauté en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes, cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes en nombre déterminé dans chaque langue dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à une autre ».

Un groupe de psychiatres (Watzlawick-Helmick-Heavin) travaillant à l'école de Palo Alto en Californie, a émis des résultats issus des recherches et est parvenu à établir un rapport synonymique entre la communication et le comportement. Ainsi tout comportement induit une communication. Même le fait de ne pas parler ou de ne prêter attention à personne ne constitue pas une exception à la communication. Quel que soit le comportement d'une personne, il a une signification pour les autres. Par conséquent, «il est impossible de ne pas communiquer »<sup>1</sup>

A priori, la parole est le plus élémentaire des actes de communication. On peut penser que la parole consiste simplement en une série de phrases, c'est-à-dire de mots ordonnés et qui ont un sens. Pour celui qui parle, le message qu'il porte à travers la parole c'est ce qu'il veut dire. L'interlocuteur entend ce message. Mais il perçoit en même temps bien d'autres signes dans le comportement de celui qui parle. Les gestes,

---

<sup>1</sup> Citation faite par Marc Lequenne dans Pratique de bien parler en Public P.73

le regard, la tonalité de la voix sont autant de signes qui peuvent modifier le sens du message.

L'enseignement de la communication orale selon le Programme d'Etudes de la 4<sup>e</sup> doit prendre en compte ces différents paramètres de la communication.

Ainsi, l'enseignant, non seulement il « veille au bon comportement et au débit correct de l'élève »<sup>2</sup>, mais aussi l' « amène à comprendre le langage verbal et le non verbal »<sup>3</sup>

Pour JAKOBSON Roman (1963 :17), linguiste américain devenu russe, il a saisi la communication humaine dans toute sa complexité. Il est parvenu à ramener toutes les situations de communication surtout verbal à un modèle composé de 6 facteurs : le destinataire, le message, le destinataire, le référent, le canal et le code.

SAYOUD Djamel Eddine a, dans son mémoire de fin de formation à l'Institut de Formation et de Perfectionnement des Maîtres en (2010), étudié le rôle de l'apprentissage de l'oral dans la remédiation des difficultés de l'écrit : cas du 3<sup>ème</sup> AP. Il trouve que c'est l'oral qui prépare l'écrit et nous devons retenir que dans l'acte de communication il faut une grande netteté articulatoire et une prononciation correcte.

DJEGUEDE Vincent dans le cadre de son mémoire, en (1998) à l'(ENS) Ecole Normale Supérieure a abordé la problématique de la réticence des élèves à communiquer oralement, plus précisément le cas des CEG KOUHOUNOU et VEDOKO. Il conclut que dans le comportement langagier déficient des apprenants est apparu la réticence dont ils font preuve. Par rapport à l'utilisation orale de cette langue résulte d'une multitude de facteurs provenant des élèves eux-mêmes, des enseignants et de leur milieu environnant. Les conditions socio-économiques défavorables des parents, le cadre et le caractère inadéquat des conditions matérielles de travail ne sont pas de nature à encourager l'action éducative.

---

<sup>2</sup> - Direction de l'inspection pédagogique, Guide du programme d'études Français P.28

<sup>3</sup> - Idem

MONNOU Valentin (2012) a, dans son mémoire de fin de formation au Département des Sciences du Langage et de Communication (DSLCL) étudié "*la problématique de l'enseignement de la communication orale en classe de 3<sup>ème</sup> : cas des CEG de la Commune d'AKPRO-MISSERETE*". Il y a un manque d'évaluation en communication orale et le temps très court d'exécution du programme en français prédispose les enseignants et les apprenants à la négligence.

Tous ces travaux n'ont pas abordé de façon précise la démarche de l'enseignement/apprentissage/évaluation de la communication orale. Alors nous avons souhaité approfondir la question de l'enseignement/apprentissage/évaluation de la communication orale en 4<sup>ème</sup> en vue d'identifier tous les problèmes que pose cet enseignement. La 4<sup>ème</sup> étant une classe de transition avec l'entrée en lice des coefficients, il convient qu'on y donne un enseignement de qualité.

## **II.2– CLARIFICATION CONCEPTUELLE**

La présente clarification conceptuelle porte sur des termes suivants:

Communication orale, compétences, compétences disciplinaires, approche par compétences, enseignement/apprentissage/évaluation.

**Communication orale**<sup>4</sup> : Elle recouvre de ce fait tout ce qui s'entend et se transmet de bouche à oreille. Ainsi, contrairement à l'expression écrite où l'émetteur est parfois invisible, la communication orale quant à elle met en évidence l'orateur, ce qui veut dire qu'il est visible. Elle fait intervenir deux acteurs à savoir l'émetteur et le récepteur et peut se faire par le biais d'un double langage, d'une part, le langage verbal et de l'autre le langage non verbal. Elle consiste aussi à développer chez les apprenants la capacité oratoire en vue de les amener à produire à l'orale un texte cohérent.

---

<sup>4</sup> CUQ, Jean-Paul. 2003. Dictionnaire de didactique du français langue étrangère, Paris : Clé Internationale, 303P,

**Compétence**<sup>5</sup>: Elle se définit comme un savoir-agir fondé sur la mobilisation et l'utilisation d'un ensemble de ressources (capacité, habileté, connaissance et technique). Lesdites ressources peuvent être acquises en milieu scolaire ou extrascolaire. En d'autres termes, c'est la possibilité pour un individu de mobiliser de manière intériorisée un ensemble de ressources en vue de résoudre une famille de situations-problèmes.

**Compétences disciplinaires**<sup>6</sup>: elles constituent des éléments substantiels d'un programme d'étude. Elles sont propres à des domaines du savoir-faire et du savoir-être puis visent l'appropriation du contenu particulier d'un programme considéré. En français, on a la compétence disciplinaire n°1 (communication orale), la compétence disciplinaire n°2 (lecture) et la compétence disciplinaire n°3 (communication écrite).

**Situation d'enseignement / apprentissage / évaluation**<sup>7</sup>: selon le guide APC (2006), **enseigner**: c'est communiquer un ensemble organisé d'objectifs, de savoirs, d'habiletés ou de moyens et prendre des décisions qui favorisent au mieux l'apprentissage d'un sujet dans une situation didactique.

**Apprendre**: c'est acquérir un savoir nouveau qui a du sens en tenant compte de son environnement. C'est aussi un processus de changement vécu par l'élève impliquant l'utilisation de ses ressources internes en interaction avec l'environnement. C'est le changement produit dans le comportement d'un apprenant.

**Evaluer**: c'est un processus qui consiste :

- à recueillir un ensemble d'informations suffisamment pertinentes, valides, fiables ;
- et à examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'information et un ensemble de critères adéquats aux objectifs à évaluer ;
- en vue de prendre une décision.

---

5 GERARD ; Scallon et ROEGERS Xavier 1993. Une pédagogie de l'intégration Compétence et intégration des acquis dans l'enseignement. 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> édition. Ed. De BOECK, Bruxelles, 2001, 304P.

<sup>6</sup> Id, ibid

<sup>7</sup> Id, ibid

**Approche par Compétences<sup>8</sup>** : est un programme qui présente clairement et spécifiquement les compétences à faire acquérir. Les conditions de réussite sont, entre autres : l'utilisation de manuels bien conçus, la réalisation d'évaluations étroitement liées aux compétences, la présentation de situation d'enseignement logique bien adaptées au niveau de la classe, le tout appuyé par des enseignants qui possèdent les ressources et les compétences pour enseigner de façon efficace.

---

<sup>8</sup> ROEGERS, Xavier. et De Ketele 2001. Une pédagogie de l'intégration, De Boeck Université J.D, Bruxelles, 304P,

## **CHAPITRE II :**

*Les instructions officielles et l'état des lieux  
de l'enseignement/apprentissage/évaluation  
de la communication orale*

## **Section I : Les instructions officielles pour l'enseignement de la communication orale en 4<sup>ème</sup> selon l'approche par compétences**

En communication orale en 4<sup>ème</sup> des objectifs sont attendus de la part des apprenants sur leurs compétences langagières et leurs capacités à s'exprimer et discuter entre eux et devant un public. Nous ferons donc l'état des lieux sur l'enseignement/apprentissage de la communication orale en 4<sup>ème</sup> selon l'Approche Par Compétences.

### **I-1. QU'EST-CE QU'ON ATTEND DES APPRENANTS ?**

Dans cette séquence, il s'agit de voir chez les apprenants, en matière de communication orale, leurs capacités et leurs aptitudes à pouvoir s'exprimer. La communication orale joue un rôle primordial dans un programme d'enseignement équilibré. Elle favorise le développement de la conscience phonologique et syntaxique, l'acquisition du vocabulaire et des structures langagières sur lesquelles s'appuient les apprenants pour comprendre, lire, écrire et communiquer en français. C'est ainsi que les apprenants qui ont acquis des habiletés en communication orale verront améliorer leurs compétences en lecture (par exemple comprendre des textes) et en écriture (par exemple élaborer des idées). L'apprenant doit pouvoir bien s'exprimer, débattre sur des questions qui touchent son environnement, se défendre oralement lors des exposés, discuter entre camarades et réagir dans toutes les situations de communication orale. La présentation orale aide les apprenants à mettre en valeur leurs habiletés langagières et à devenir des auditeurs attentifs.

## **I-2- L'ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE DE LA COMMUNICATION ORALE SELON L'APPROCHE PAR COMPETENCES**

### **I-2.1 L'enseignement de la communication orale axe sur les compétences.**

Dans le cadre de l'intégration des connaissances, l'approche par compétences fonctionne suivant les principes de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité. Le processus d'enseignement / apprentissage étant interdisciplinaire, l'enseignant doit aussi donner des précisions aux élèves sur les notions de communication orale. Le maître joue non seulement le rôle d'enseignant mais aussi d'accompagnateur de l'apprenant dans le processus d'apprentissage et d'acquisition de nouveaux savoirs.

### **I.2-2 Continuum des connaissances dans l'enseignement / apprentissage de la communication orale par compétences**

Le continuum des connaissances est intégré au programme. Les contenus par compétences disciplinaires sont présentés ci-après.

Il s'agit pour l'enseignant de puiser progressivement dans ces contenus, les types et genres de textes oraux, les connaissances et techniques à faire acquérir par l'apprenant lors de l'exécution des situations d'apprentissage.

Dans l'enseignement de la communication orale l'apprenant est obligé d'aller au contact des textes. Et il faut qu'il sache les différents types de texte et les maîtriser. Nous avons alors trois types de textes qui sont : le texte de type descriptif, le texte de type narratif et le texte de type injonctif. Ensuite, il existe aussi des genres de textes oraux qui sont : la dramatisation du conte, les messages téléphoniques et la distribution de rôle, les exposés, le compte rendu oral d'un travail ou d'une activité, le théâtre, les lectures publiques, les débats publics et contradictoires, le résumé oral d'un texte ou d'une ou des scène(s), le dialogue, la communication directe.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Programme d'Etude Français. (Juillet 2007) P18

### **I.3. CONNAISSANCES ET TECHNIQUES**

Dans cette partie, nous étudierons l'ensemble des connaissances déclaratives, conditionnelles et procédurales.

### **I.4. DESCRIPTION DES COMPETENCES DISCIPLINARES.**

#### **I.4.1- La communication orale.**

L'enseignement et l'apprentissage de la communication orale visent à assurer une pratique fonctionnelle de la langue dans diverses situations de la vie courante, à la fois comme instrument d'apprentissage et outil de communication.

Cette compétence regroupe la compréhension de l'orale ( écouter ) et l'expression orale (parler ) en raison de leur complémentarité naturelle, ainsi que la direction de comptines ou de poèmes qui constitue un art du langage pour exprimer et toucher la sensibilité en jouant sur le sens, le rythme, les sonorités.

Dans le cas pratique, l'élève développe au cours des initiations de communication, le vocabulaire et les constructions nécessaires pour ses idées et pour comprendre l'information qui lui est communiquée.

La compétence de "communiquer oralement" à la fin de classe de 4<sup>ème</sup> devra se traduire chez l'élève par :

- le respect des exigences du code oral au 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (collège) ;
- par le recours aux outils linguistiques appropriés ;
- le développement des points de vue personnels lors des situations de communication ;
- une réaction bien à propos ;
- une prise de parole aisée ;
- le développement d'appartenir à une communauté.

Le programme a fixé comme premier objectif le développement des habiletés par l'écoute et la pratique de différents discours. En effet, l'utilisation de la langue comme instrument de communication se traduit d'abord par un ensemble d'habiletés

comme écouter, dire, s'informer, raconter, exprimer ses sentiments, ses points de vue, inciter à convaincre. Et ces habiletés ne peuvent être considérées comme acquises que lorsque l'apprenant est capable de les utiliser à des fins de communication en respectant les conventions de langue.

L'entretien, l'exposé, la lecture publique, le théâtre, les débats inscrits en communication orale concourent à préparer les élèves aux réalités de la vie et à la poursuite de leurs études.

#### **I.4.2 Contexte de réalisation et d'évaluation de la communication orale par compétences.**

En matière de communication orale et d'acte de communication il faut respecter un certain nombre de règles qui sont énumérées en différents points:

- En respectant les exigences du code oral au 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (collège)
- En ayant recours aux outils linguistiques appropriés ;
- En développant des points de vue personnels lors des situations de communication ;
- En réagissant bien à propos.
- En prenant aisément la parole
- En développant le sentiment d'appartenir à une communication.

Dans des contextes variés mettant en relation les objets d'apprentissage suivants : les différents types des textes, les comptes rendus de lecture ou de recherche ; les lectures à l'adresse d'un public, le théâtre.

N°	Capacité	Habilités associées à chaque capacité	Critères d'évaluation de chaque capacité et de ses habiletés associées.
1.1	Exprimer sa perception initiale de l'objet de communication	1.1.1 dire sa perception initiale de l'objet de communication 1.1.2 discuter de sa perception avec ses camarades	-expression de la perception initiale de l'objet de communication.
1.2	Préparer la communication (selon le type de pratique : entretien discussion, exposé, lecture publique, théâtre ou débats)	1.2.1 dire sa perception avec ses camarades 1.2.2 discuter de sa perception du type de pratique de communication. 1.2.3 préciser ses intentions de communication 1.2.4 explorer le thème et le cadre de la communication. 1.2.5 classer les informations. 1.2.6 faire une synthèse des informations. 1.2.7 Elaborer le plan d'intervention 1.2.8 faire une lecture silencieuse du texte NB : pour lecture publique et théâtre	-pertinence des informations collectées. - qualité du contenu et de l'organisation du plan.
1.3	Réaliser une communication (selon le type de pratique : conversation, entretien, exposé lecture publique, théâtre ou débat)	1.3.1 se référer à son plan et à ses notes comme aide-mémoire et tenir compte des contraintes du temps. 1.3.2 assurer la prononciation claire de toutes les parties du mot et veiller à l'intonation à la gestuelle et à la cohérence de son discours ou récit.	pertinence des mots, arguments, des expressions et des structures utilisées  -Clartés des messages émis
		1.3.3 Justifier ses sentiments, ou opinion. 1.3.4 utiliser à bon escient les rôles d'émetteur et de récepteur.	-Justifier des interventions.
1.4	Réagir bien à propos	1.4.1 discerner l'intention de communication du publique (ou de l'interlocuteur) à partir des indices de l'énoncé Vial 1.4.2 Examiner la communication non verbale.	-pertinence des idées émises  -Pertinence des réactions par rapport à l'objet de la

		1.4.3 Dégager l'essentiel des interventions et des réactions. 1.4.4 Faire des regroupements raisonnés	communication au destinataire.
1.5	Evaluer sa démarche de communication	1.5.1 Démarche de communication 1.5.2 Repérer les indices qui signalent une incompréhension 1.5.3 Identifier les stratégies efficaces et les stratégies inefficaces. 1.5.4 Identifier des possibilités d'amélioration du fond de la forme, de la stratégie. 1.5.5 Identifier d'autres domaines de réinvestissements des savoir construits.	- pertinence des indices prélevés  -Pertinence des décisions prise en vue d'améliorer sa communication

SOURCE: Direction de l'Inspection Pédagogique, Guide du programme d'Etude français 4ème, 2007, PP 27-28.

## I.5. ETAPES DE DEROULEMENT DE L'APPRENTISSAGE

Cheminement d'apprentissage	Indications pédagogiques	Contenus de formation
<p>L'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exprime sa perception initiale de l'objet de communication orale :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dit sa perception initiale de la situation de départ</li> <li>- Discute de sa perception avec ses camarades.</li> </ul> </li> <li>• Prépare la communication               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Discute sa perception du type de pratique de communication</li> <li>- Précise ses intonations</li> <li>- Fait la synthèse des informations</li> <li>- Elabore un plan d'intervention</li> </ul> </li> <li>• Réalise un compte rendu oral               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se réfère à son plan et à ses notes comme acquis de mémoire</li> <li>- Tient compte des contraintes du temps</li> <li>- Rassure la prononciation claire de toutes les parties du mot et veille à l'intonation,</li> <li>- Utilise à bon escient les rôles d'émetteur et de récepteur.</li> </ul> </li> <li>• Réagit bien à propos               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecoute attentivement le compte rendu fait par son camarade</li> <li>- Examine la communication faite.</li> <li>- Fait des regroupements raisonnés</li> <li>- Contribue à la progression de l'entretien.</li> </ul> </li> </ul> <p>L'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evalue sa démarche de communication.               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repère les indices de réussite</li> <li>- Repère les indices qui signalent une incompréhension</li> </ul> </li> <li>- Identifie les stratégies efficaces</li> <li>- Identifie des possibilités d'amélioration du fon, de forme, de la stratégie</li> <li>- Identifie d'autres domaines de réinvestissement des savoirsconstruits</li> </ul>	<div align="center" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Réalisation</div> <p>L'enseignant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Invite l'élève à exprimer sa perception de la situation de départ,</li> <li>- Aide à comprendre la tâche et la consigne.</li> <li>- Aide l'élève à produire son plan d'intervention</li> </ul> <div align="center" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Réalisation</div> <p>L'enseignant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide l'élève la bonne attitude d'écoute</li> <li>- Invite l'élève à écouter attentivement le compte rendu de ses camarades.</li> </ul> <p>L'enseignant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Invite l'élève à passer en revue les stratégies utilisées.</li> <li>- Aide l'élève à s'auto-évaluer.</li> </ul>	<p>Compétence transdisciplinaire N°4 capacité 1 Compétence transversale N°1 Capacité1 Compétence transversale N°8 Capacité 1 Compétence transdisciplinaire N°4 capacité 2 Compétence transversale N°1 capacité 2. Compétence transdisciplinaire N°4 capacité 3 Compétence transversale N°1 Capacité 3 Compétence transversale N°8 Capacité -adaptation aux interlocuteurs. -phrases orales claires et variées -compétence transversale N°8 Capacité 4 -écoute attentivement -respect des tours de parole</p> <p>Compétence transversale N°8 Capacité5</p> <p>Compétence transversale N°8 Capacité 6.</p>

SOURCE: Direction de l'Inspection Pédagogique, Guide du programme d'Etude français 4ème, 2007, PP 54-55.

## **I.6. LES NIVEAUX DE LANGUES À ENSEIGNER ENCLASSE**

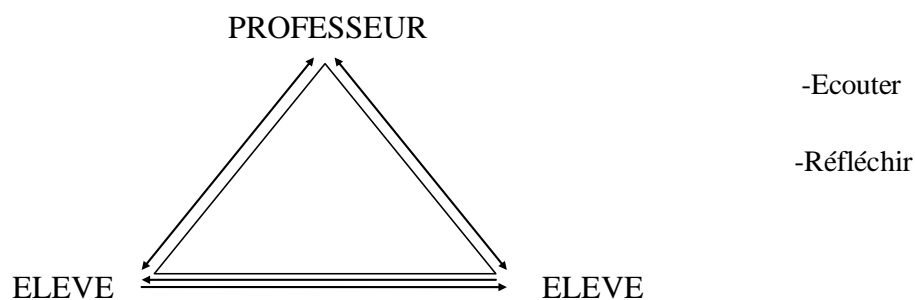
La langue courante parlée et la langue courante écrite ne sont pas constituées par des éléments toujours interchangeables : ce que l'on écrit en langue courante peut en général être dit, par contre, certaines tournures de la langue courante parlée sont difficilement acceptables dans un message écrit en langue courante sans qu'il soit même question de langue choisie.

Dans une conversation en langue courante, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, l'omission de « ne » devient de plus en plus fréquente : « j'crois pas » ne choque guère lorsque nous l'entendons ; à vrai dire nous n'y prêtons même plus attention. Par contre, si nous écrivons une lettre (en langue courante, bien entendu), il ne nous viens pas à l'esprit d'utiliser ce genre d'orthographe, et si quelqu'un s'avise d'écrire « je crois pas », « il connaît rien à l'affaire », c'est une incorrection grave qui nous saute aux yeux. Qui de nous ne l'emploie pas en parlant, et fort souvent, des tournures pléonastiques telles que « mais pourtant », ou exclamatives du genre de « qu'est-ce qu'on s'est amusé ! » constructions qui passent difficilement en langue écrite. Si la forme « ça » a envahi la langue courante parlée, elle ne fait que commencer à se glisser très timidement dans la langue courante écrite. Quant aux termes de vocabulaire que nous n'hésitons guère à employer oralement, nous nous bornerons à citer quelques exemples parmi tant d'autres : un bus, un truc ou un machin, formidable, épatant, ne nous en faites pas, être collé à un examen, goupiller... Si la langue courante parlée, soit de langue familière filtrée, reste encore naturelle et spontanée, bien que moins instinctive que cette langue familière, la langue courante écrite, elle, parce que écrite, permet des temps de réflexion et des retours en arrière, donc des choix, c'est-à-dire une certaine forme d'élaboration qui va s'accroissant aux niveaux de la langue soignée, puis de la langue littéraire. En effet, opposer langue parlée à langue écrite est indispensable, en particulier pour les problèmes de méthodes d'enseignement des langues, il est cependant tout aussi utile d'insister ici sur les nombreux décalages de langue, encore possibles et fréquents, à l'intérieur même de ces deux grands ensembles.

Un professeur qui enseigne la langue française doit être sans cesse conscient que son but principal, quel que soit le niveau des élèves, est d'apprendre ou de continuer d'apprendre à ces élèves à communiquer en langue courante. Lorsqu'un maître commence à présenter des textes littéraires à ses étudiants, il ne faut pas oublier que ces étudiants doivent absolument continuer à enrichir et à manier un français courant bien plus qu'une langue soutenue. C'est pourquoi il faut dès lors être constamment conscient de la nécessité de distinguer les tournures littéraires. On demande aux élèves d'apprécier en spectateurs, des tournures courantes qui doivent faire partie du bagage de leurs connaissances actives et disponibles à tout moment, ce sont ces tournures, et elles seules, qui permettent aux élèves d'avoir à leur disposition un instrument de communication efficace qu'ils ne peuvent acquérir que par un apprentissage systématique, ce qui nécessite généralement de longues années. Quant aux tournures familières ou, au contraire, choisies, il nous semble suffisant de les signaler à l'occasion d'un texte ou d'une discussion, pour qu'elles soient comprises sur le moment, reconnues plus tard, mais sans faire l'objet d'un apprentissage systématique, sauf, naturellement, pour ceux qui, prolongeant leurs études à l'Université, par exemple afin de se spécialiser en français, éprouvent le besoin et le désir d'avoir de la langue française une connaissance presque aussi complète et sûre que celle qu'ils ont de leur langue maternelle.

## **I.7. CONSTRUCTION DES CRITERES D'UNE BONNE COMMUNICATION ORALE.**

**Trois critères.**



### *Triangle pédagogique*

Ce triangle pédagogique montre le schéma de la communication de Jakobson suite aux exigences de l'enseignement/apprentissage en communication orale.

Tout processus d'apprentissage fait intervenir trois pôles qui forment un triangle appelé triangle pédagogique. Chacun des trois angles représente respectivement l'élève, le professeur et l'élève ; les côtés de ce triangle sont appelés processus d'où le schéma ci-dessus.

Le processus A : dans ce processus qui relie l'élève au professeur, on retrouve le processus de l'enseignement/apprentissage de la communication orale, le travail didactique des gestions de l'information. Ce processus est également celui de l'analyse didactique où l'élève doit forger sa communication, doit écouter attentivement et préparer son acte de communication.

Le processus B : du côté professeur- élève, on retrouve l'éducation et la formation, on retrouve également le processus former celui de la pédagogie de l'enseignement/apprentissage de la communication orale.

Le processus C : il est la partie du triangle qui abrite les relations élève-élève. Dans ce processus, les deux acteurs sont amenés à construire chacun de son côté son acte de communication et dans une discussion, un débat ou une conversation en faire bon usage pour une bonne compréhension par son interlocuteur (Emetteur-Récepteur).

Toute situation d'enseignement/apprentissage fait appel au schéma ci-dessus représenté. Ainsi, il faut insister sur la nécessité chez l'enseignant de connaître l'apprenant en face de qui il est car la langue courante parlée est celle à enseigner en classe en communication orale.<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> HOUETO Laurent P. (2011) Didactique du Français oral au secondaire. P2

## **SECTION II : Etat des lieux de l'enseignement/apprentissage/ évaluation de la communication orale**

### **II-1. PRESENTATION DES RESULTATS, ANALYSE DES DONNEES ET VERIFICATION DE L'HYPOTHESE**

Pour comparer les différentes données recueillies sur le terrain, nous avons réalisé des tableaux qui seront analysés pour permettre une compréhension aisée des comptes rendus faits sur le terrain. Notre questionnaire de travail a pris en compte deux (02) classes de 4<sup>ème</sup> de 40 apprenants chacune. Ce qui équivaut à 80 apprenants.

Quant aux apprenants, nous avons recueilli auprès d'eux des informations relatives à la masse horaire qu'ils exécutent, les compétences disciplinaires enseignées puis leur amour pour le cours de la communication orale. Etant les agents principaux du processus d'enseignement / apprentissage /évaluation, ils ont eu l'opportunité de faire quelques suggestions pour leur bien-être en classe.

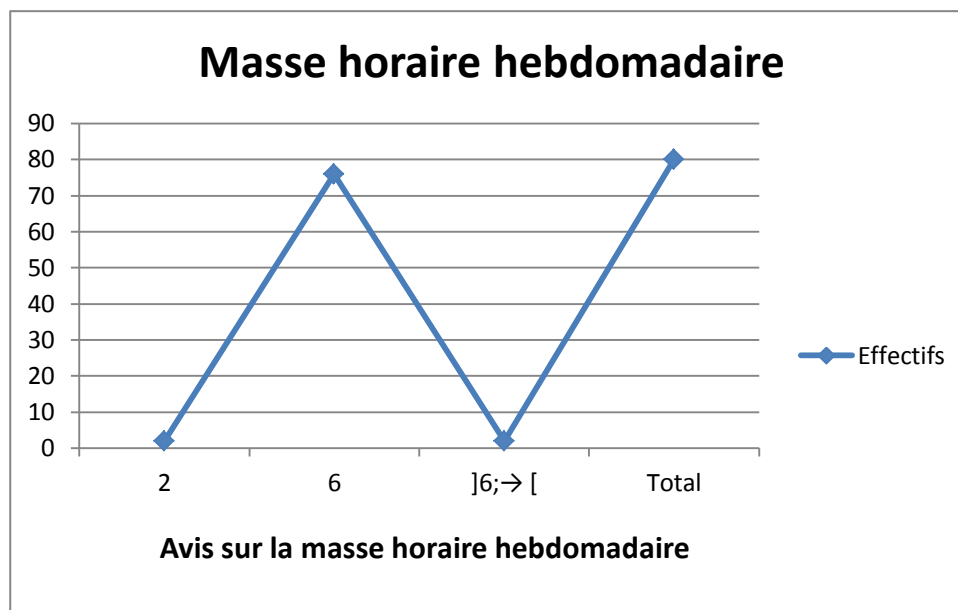
#### **II.1.1- PRESENTATION DES RESULTATS, ANALYSE DES DONNEES**

**Tableau n° 1 :** Tableau relatif à la masse horaire hebdomadaire effectuée en communication orale

Elément de réponse (heures)	2	6	] 6;→ [	Total
Effectifs	2	76	2	80
Fréquence(%)	2,5	95	2,5	100

**Source :** Réalisé à partir des résultats de notre enquête (Novembre 2013).

**Graphique 1** : Graphique relatif au tableau n°1



## Commentaire

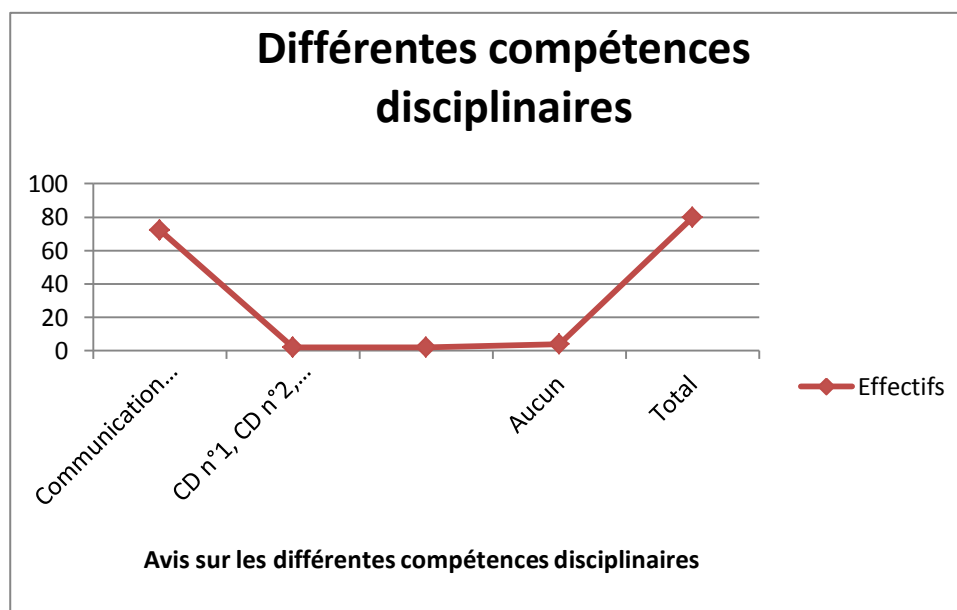
L'enseignement/apprentissage de la communication orale selon l'approche par compétences constitue la Compétence Disciplinaire n°1 en français et s'effectue sur une masse horaire de six (6) heures par semaine en classe de 4<sup>ème</sup> de l'enseignement secondaire. Le tableau ci-dessus montre que 2,5% trouvent que c'est deux (2) heures de cours qu'ils font en français et 95% de l'effectif total de la classe affirment que c'est six (6) heures de cours en français qu'ils font et 2,5% de cet effectif affirment que c'est plus de six (6) heures de cours qu'ils font. Tous ces résultats expliquent que la durée prévue pour cet enseignement varie en fonction des pourcentages que nous avons. Cela s'explique par le fait que par moments la durée n'est pas respectée.

**Tableau n° 2 :** Tableau relatif aux différentes compétences disciplinaires

Elément de réponse	Communication orale, communication écrite et lecture	CD n°1, CD n°2, CD n°3, CD n°4, CD n°5	CD n°1: Texte de type narratif, CD n°2: Texte de type argumentatif, CD n°3: Texte de type explicatif	Aucun	Total
Effectifs	72	2	2	4	80
Fréquences(%)	90	2,5	2,5	5	100

*Source :* Réalisé à partir des résultats de notre enquête (Novembre 2013).

**Graphique 2 :** Graphique relatif au tableau n°2



## Commentaire

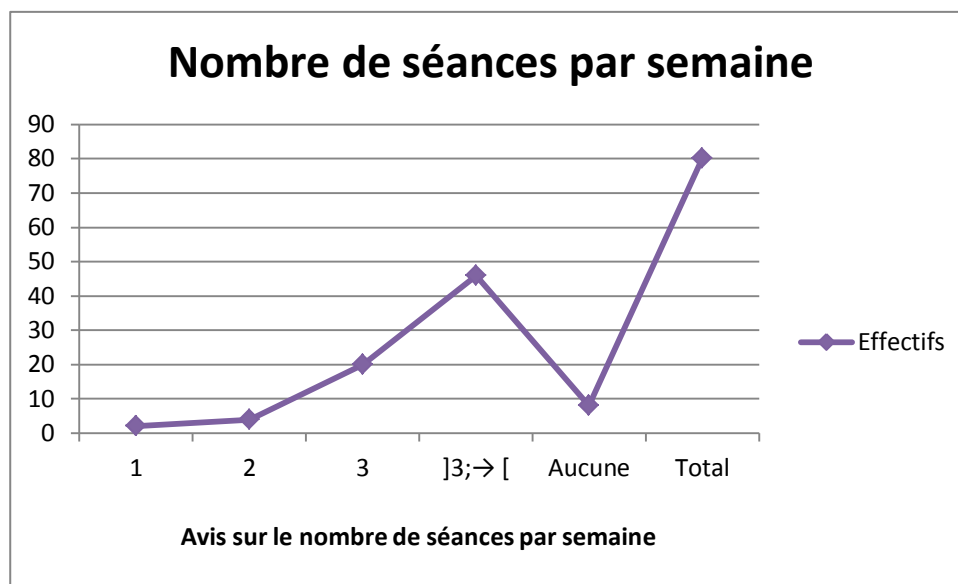
Dans le tableau ci-dessus 90% de l'effectif de la classe affirment avec certitude qu'en français trois Compétences Disciplinaires (CD) sont étudiées à savoir : la CD n°1 qui est la Communication Orale, la CD n°2 qui est la lecture et la CD n°3 qui est la Communication écrite. 2,5% de cet effectif affirment que c'est cinq (5) Compétences Disciplinaires qui sont étudiées, 2,5% affirment qu'au niveau de la CD n°1 c'est le texte de type narratif, de la CD n°2, le texte de type argumentatif et de la CD n°3, le texte de type explicatif qui sont étudiées et 2,5% affirment qu'ils ne connaissent pas les différentes compétences disciplinaires qui sont enseignées en français. En général, tous les élèves n'ont pas une idée des différentes compétences disciplinaires qui leur sont enseignées en français, soit parce qu'au début de l'année ces différentes Compétences Disciplinaires ne leur sont pas détaillées dans le programme de français par l'enseignant, sinon l'apprenant pourrait confondre les différentes Compétences et les types de textes, soit ils ont négligé le programme de cours en français que le professeur leur a donné.

**Tableau n° 3:** Tableau relatif au nombre de séances par semaine

Elément de réponse (nombre de fois par semaines)	1	2	3	] 3; → [	Aucune	Total
Effectifs	2	4	20	46	8	80
Fréquences(%)	2,5	5	25	57,5	10	100

**Source :** Réalisé à partir des résultats de notre enquête (Novembre 2013).

**Graphique 3 : Graphique relatif au tableau n°3**



**Commentaire**

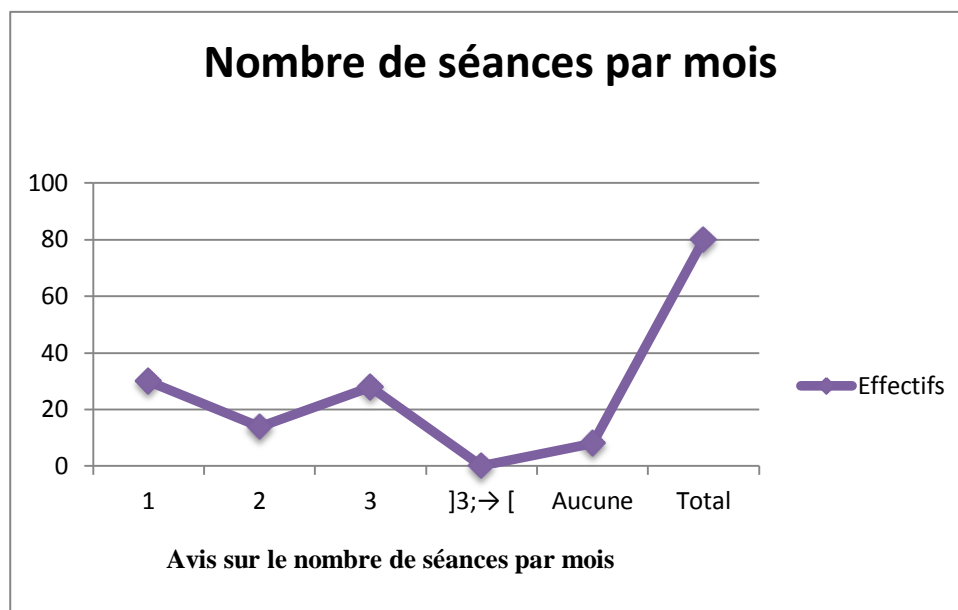
Par rapport au nombre de séances de cours fait sur la communication orale par semaine, 2,5% de l'effectif total affirment que c'est (1) seule fois que le cours est fait, 5% affirment que le cours est fait deux (2) fois, 25% affirment que le cours est fait trois (3) fois, 57,5% affirment que c'est plus de trois ]3;→[ fois que le cours est fait et 10% trouvent que le cours n'est pas du tout fait en semaine. Ces résultats observés montrent que le cours sur la communication orale ne se fait pas comme prévu par le programme et que les enseignants choisissent le moment qu'ils veulent ou le temps qui les arrange pour administrer ce cours.

**Tableau n° 4 : Tableau relatif au nombre de séances par mois**

Elément de réponse(nombre de fois par mois)	1	2	3	]3;→[	Aucune	Total
Effectifs	30	14	28	0	8	80
Fréquences(%)	37,5	17,5	35	0	10	100

**Source :** Réalisé à partir des résultats de notre enquête (Novembre 2013).

**Graphique 4 : Graphique relatif au tableau n°4**



**Commentaire**

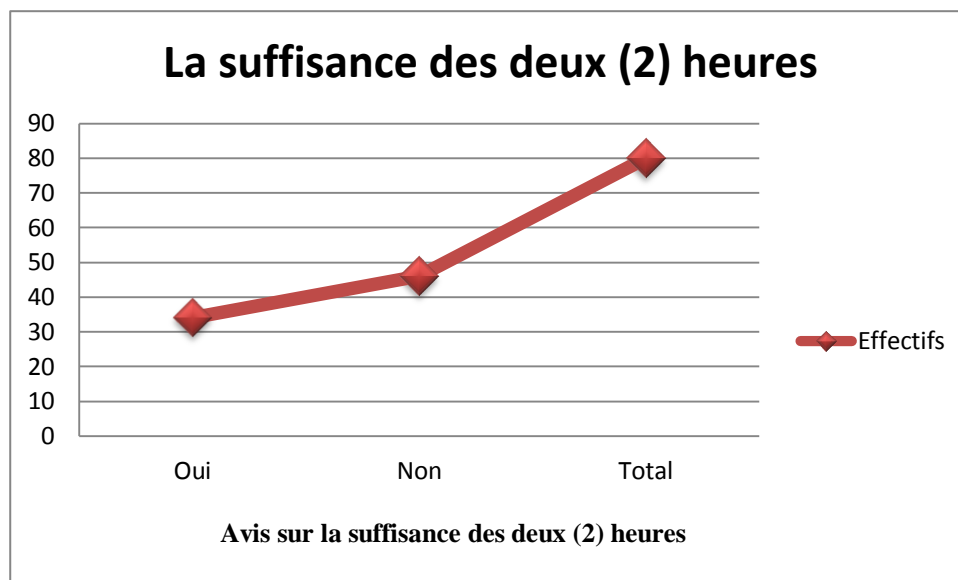
Par rapport au nombre de séance de cours fait en communication orale par mois, 37,5% de l'effectif total affirment qu'une (1) seule fois le cours est fait, 17,5% affirment que le cours est fait deux (2) fois, 35% affirment que le cours est fait trois (3) fois et 10% trouvent que le cours n'est pas du tout fait par mois. Ces résultats observés montrent que le cours de communication orale ne se fait pas comme prévu par le programme et que les enseignants choisissent le moment qu'ils veulent ou le temps qui les arrange pour faire ce cours.

**Tableau n° 5 : Tableau relatif à la suffisance des deux (2) heures**

Elément de réponse	Oui	Non	Total
Effectifs	34	46	80
Fréquence(%)	42,5	57,5	100

*Source* : Réalisé à partir des résultats de notre enquête (Novembre 2013).

**Graphique 5 : Graphique relatif au tableau n°5**



### Commentaire

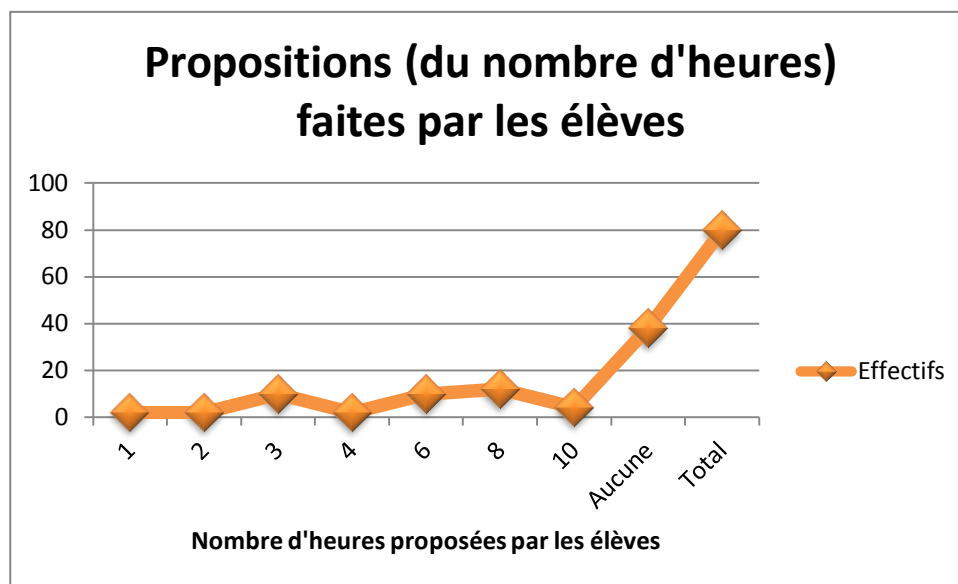
Par rapport à la suffisance ou non des deux (2) heures de cours en communication orale 42,5% des élèves affirment que les deux (2) heures imparties sont suffisantes, mais 57,5% trouvent les deux (2) heures insuffisantes parce que ce cours a pour but d'amener les «élèves à pouvoir s'exprimer oralement, discuter entre camarades et pouvoir présenter un exposé ou un texte. Certains de ces élèves trouvent que ce temps leur suffit pour atteindre l'objectif, mais d'autres aimeraient qu'il y ait augmentation des heures parce que cela ne leur suffit pas pour aussi atteindre l'objectif de l'enseignement.

**Tableau n° 6 :** Tableau relatif aux propositions (du nombre d'heures) faites par les élèves

Elément de réponse(heures)	1	2	3	4	6	8	10	Aucune	Total
Effectifs	2	2	10	2	10	12	4	38	80
Fréquence(%)	2,5	2,5	12,5	2,5	12,5	15	5	47,5	100

**Source :** Réalisé à partir des résultats de notre enquête (Novembre 2013).

### Graphique 6 : Graphique relatif au tableau n°6



### Commentaire

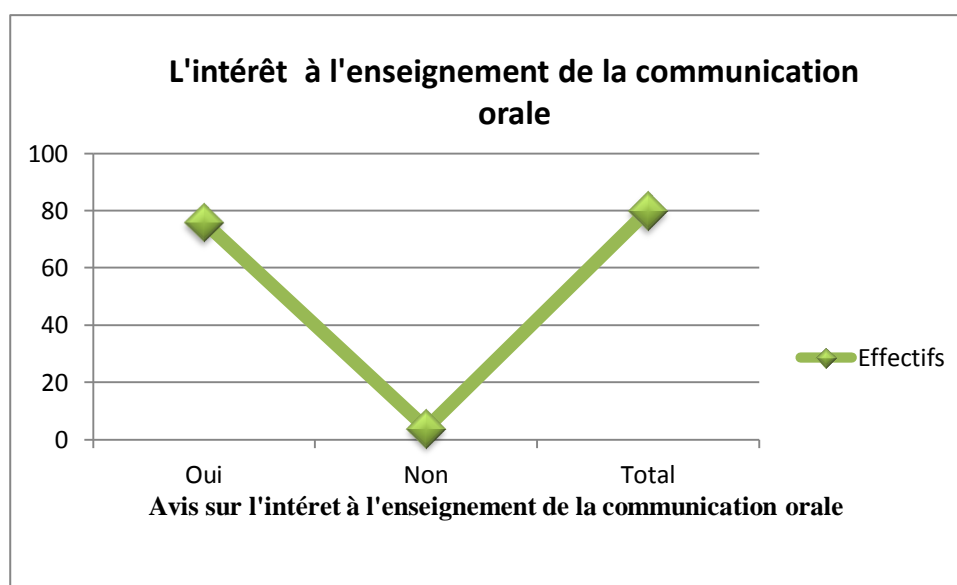
Le tableau ci-dessus montre les différentes propositions (nombre d'heures) faites par les élèves par rapport aux deux heures de cours en communication orale. 2,5% trouvent que l'on doit ajouter une (1) heure, 2,5% disent que l'on doit ajouter deux (2) heures, 12,5% trouvent que l'on doit ajouter trois (3) heures, 2,5% trouvent que l'on doit ajouter deux heures de plus pour que cela fasse quatre (4) heures, 12,5% pour que cela fasse six (6) heures, 15% pour huit (8) heures, 5% pour dix (10) heures et 47,5% pour qu'il n'y ait aucune augmentation d'heure parce que les deux heures leur suffisent. A voir les résultats, nous pouvons dire que pour certains l'augmentation d'heure sur les deux heures est nécessaire, mais pour d'autres les deux heures suffisent. Si ces différentes réponses sont proposées par les apprenants c'est que la durée du cours en communication orale est insuffisante pour l'acquisition du savoir à cause de la lenteur observée chez ces apprenants dans l'appropriation de la connaissance et de l'enseignement.

**Tableau n° 7 :** Tableau relatif à l'intérêt à l'enseignement de la communication orale chez les apprenants

Elément de réponse	Oui	Non	Total
Effectifs	76	4	80
Fréquence(%)	95	5	100

*Source :* Réalisé à partir des résultats de notre enquête (Novembre 2013).

**Graphique 7:** Graphique relatif au tableau n°7



### Commentaire

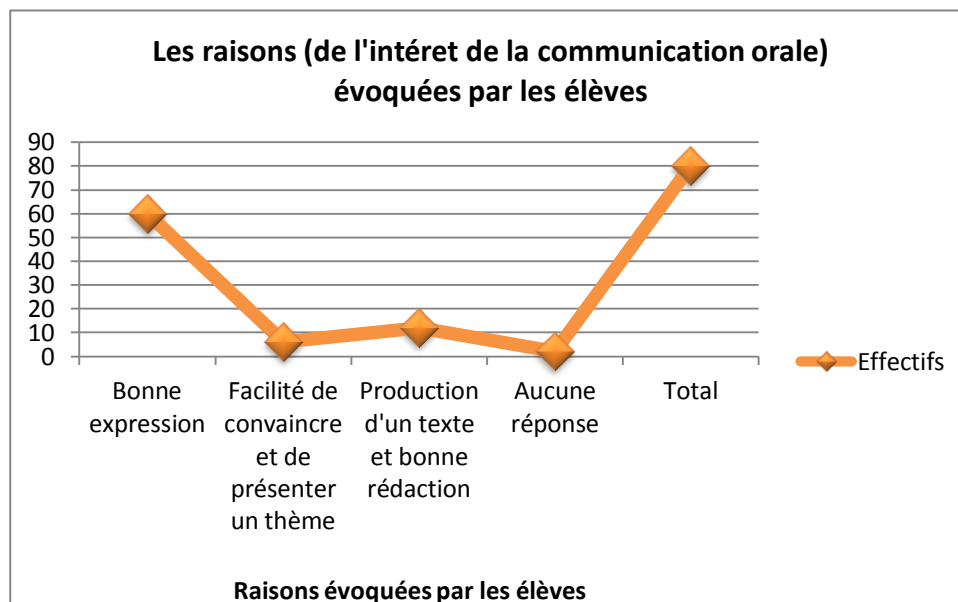
Le tableau ci-dessus montre l'intérêt à l'enseignement de la communication orale à travers les résultats. 95% de l'effectif sont d'accord pour faire ce cours qui les aidera beaucoup dans leur production langagière et pour bien s'exprimer. Mais 5% ne le sont pas parce que cet enseignement ne les intéresse pas ou que cela les ennueie, parce que l'enseignant ne garde pas la classe vivante, ce qui explique le fait que ce sont les mêmes choses enseignées en communication orale qui reviennent en communication écrite. Aussi, la communication orale n'est pas évaluée.

**Tableau n°8:** Tableau relatif aux raisons (de l'intérêt à la communication orale) évoquées par les élèves

Elément de réponse	Bonne expression	Facilité de convaincre et de présenter un thème	Production d'un texte et bonne rédaction	Aucune réponse	Total
Effectifs	60	6	12	2	80
Fréquences(%)	75	7,5	15	2,5	100

*Source* : Réalisé à partir des résultats de notre enquête (Novembre 2013).

**Graphique 8 :** Graphique relatif au tableau n°8



### Commentaire

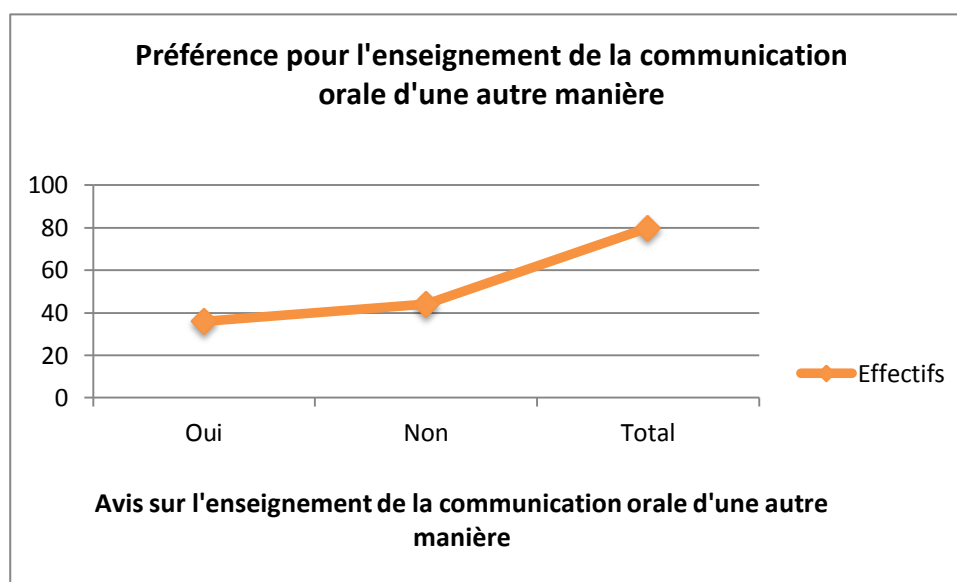
Les raisons (de l'intérêt à la communication orale) évoquées par les élèves sont multiples. 75% affirment que grâce à l'enseignement de la communication orale ils auront une bonne expression, 7,5% auront une facilité de convaincre et de présenter un thème, 15% pour une bonne production de texte et une bonne rédaction, 2,5% à raison de deux apprenants qui n'ont avancé aucune raison affirmant étudier la communication orale. Cela s'explique par le simple fait que tous les apprenants ne poursuivent pas les mêmes objectifs.

**Tableau n° 9 :** Tableau relatif à la préférence pour l'enseignement de la communication orale d'une autre manière

Elément de réponse	Oui	Non	Total
Effectifs	36	44	80
Fréquences(%)	45	55	100

*Source* : Réalisé à partir des résultats de notre enquête (Novembre 2013).

**Graphique 9 :** Graphique relatif au tableau n°9



### Commentaire

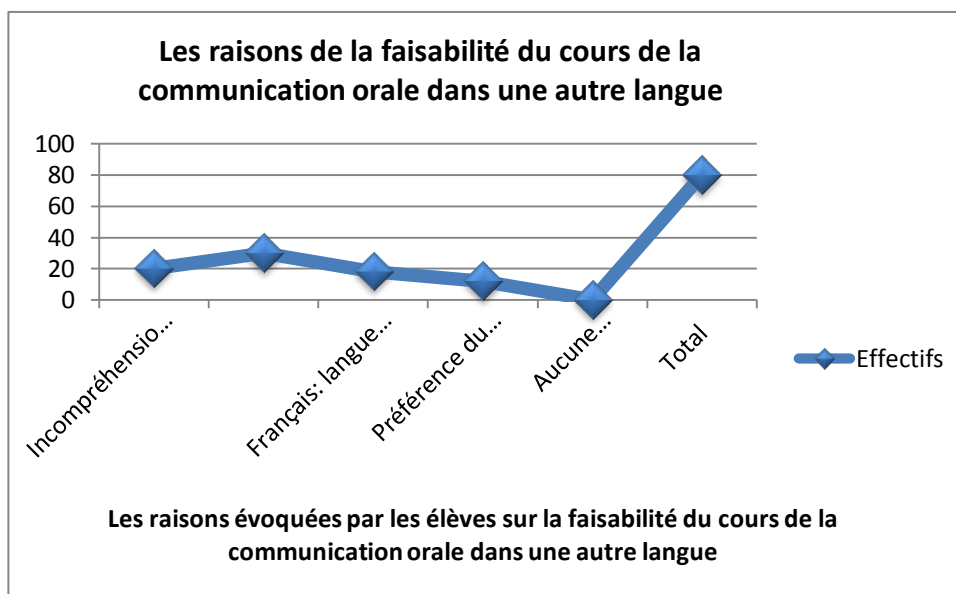
Le tableau ci-dessus montre que 45% sont d'accord et préfèrent que l'enseignement de la communication orale leur soit donné d'une autre manière. Mais 55% sont contre juste parce qu'à ce niveau certains ont du mal à parler une autre langue que le français et leur langue maternelle. D'autres s'expriment aisément dans une autre langue comme le français qui est la langue de travail et qu'ils sont en communication orale en français, ils ne veulent plus changer parce qu'ils s'y plaisent.

**Tableau n° 10 :** Tableau relatif aux raisons de la faisabilité du cours de la communication orale dans une autre langue

Elément de réponse	Incompréhension et non connaissance d'une autre langue	Bonne compréhension de l'enseignement	Français: langue de travail et d'enseignement	Préférence du français à d'autres langues	Aucune proposition	Total
Effectifs	20	30	18	12	0	80
Fréquences(%)	25	37,5	22,5	15	0	100

*Source :* Réalisé à partir des résultats de notre enquête (Novembre 2013).

### Graphique relatif au tableau n°10



### Commentaire

Les raisons de la faisabilité du cours de la communication orale dans une autre langue sont inscrites dans le tableau ci-dessus. Ainsi 25% affirment une incompréhension et une non connaissance d'une autre langue ,37,5% déclarent qu'ils ont une bonne compréhension du cours dans une autre langue, 22,5% reconnaissent

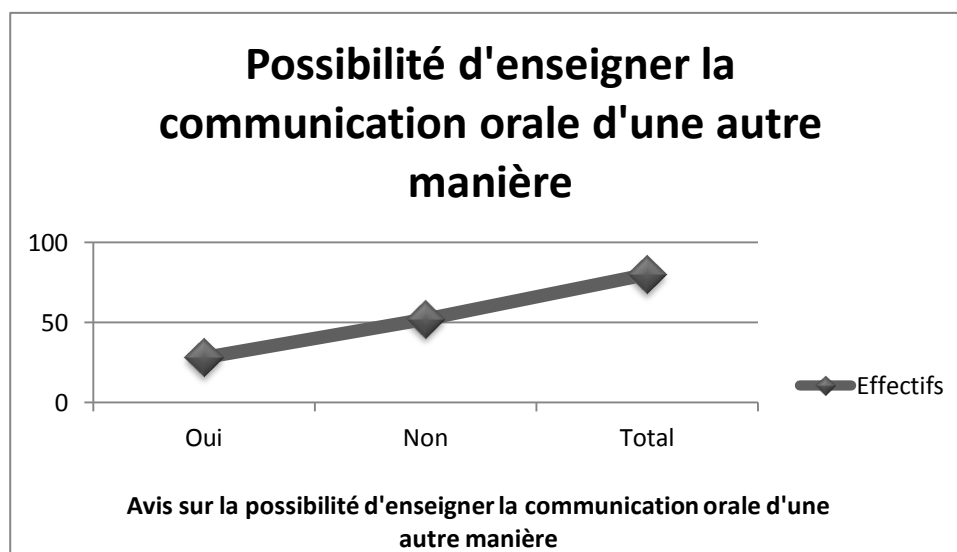
avoir reconnu que le français est la langue de travail et d'enseignement, 15% préfèrent le français à une autre langue. Cela s'explique par le fait que certains parmi les apprenants veulent que le cours soit donné dans une autre langue, ce qui leur offre la possibilité de comprendre cet enseignement, mais d'autres apprenants préfèrent le français à d'autres langues parce qu'ils ne comprennent et ne connaissent pas une autre langue que le français.

**Tableau n° 11 :** Tableau relatif à la possibilité d'enseigner la communication orale d'une autre manière que ce que les guides ont prévu.

Elément de réponse	Oui	Non	Total
Effectifs	28	52	80
Fréquence(%)	35	65	100

*Source :* Réalisé à partir des résultats de notre enquête (Novembre 2013).

**Graphique 11 :** Graphique relatif au tableau n°11



## Commentaire

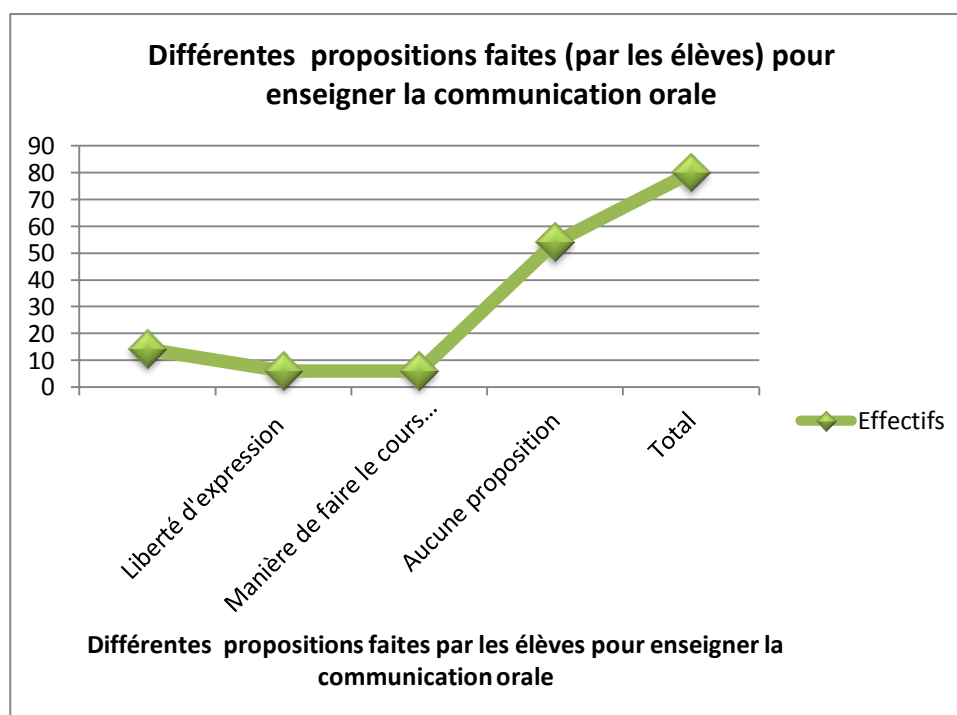
Le tableau ci-dessus montre que dans cette possibilité d'enseigner la communication orale d'une autre manière que ce qui est prévu par le guide d'enseignement, 35% sont d'accord mais 65% ne le sont pas parce que la communication orale est un cours qui se déroule oralement. Donc, l'enseignant doit organiser ses apprenants. Par exemple, instaurer des clubs de présentation d'exposés, de lecture et de causeries débats.

**Tableau n°12 :** Tableau relatif aux différentes propositions faites (par les élèves) pour enseigner la communication orale

Elément de réponse	Explication des cours et discussion	Expression libre	Façon d'enseigner le cours par le professeur et production orale des apprenants	Aucune proposition	Total
Effectifs	14	6	6	54	80
Fréquence(%)	17,5	7,5	7,5	67,5	100

*Source :* Réalisé à partir des résultats de notre enquête (Novembre 2013).

**Graphique 12 :** Graphique relatif au tableau n°12



## Commentaire

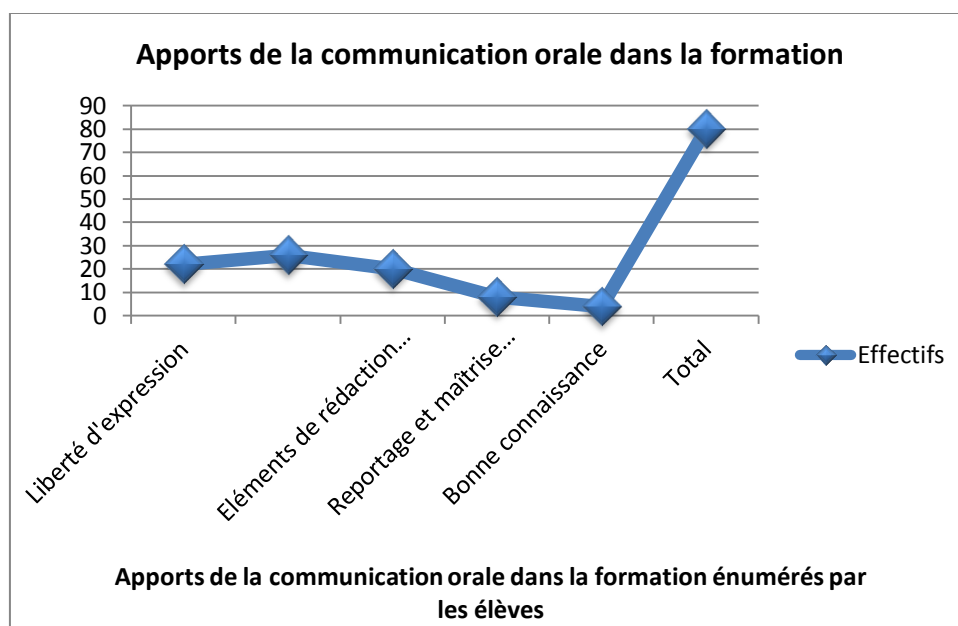
Les résultats du tableau ci-dessus montrent toutes les différentes propositions faites par les apprenants. Ainsi, 17,5% souhaitent qu'il y ait une bonne explication des cours suivie d'un débat, 7,5% pour une expression libre parce que tous n'avaient pas accès à la parole et d'autres sont interrompus par leurs camarades, 7,5% évoquent la manière d'enseigner le cours par le professeur et le niveau de production orale des apprenants, 67,5% des apprenants sont restés sans avis sur la question. Cela explique le fait que tous les apprenants ne sont pas pris en compte dans l'enseignement de la communication orale et que c'est seulement une partie des apprenants qui s'intéresse à cela. Donc l'enseignement ne passe pas au niveau des apprenants et l'enseignant n'amène pas ses apprenants à s'intéresser à son cours.

**Tableau n°13:** Tableau relatif aux apports de la communication orale dans la formation

Elément de réponse	Facilité d'expression	Bonne présentation d'un exposé en public et enseigner en tant que professeur	Avoir des éléments de rédaction pour produire un bon texte	Savoir faire des reportages et avoir la maîtrise de soi	Rechercher les outils pour faciliter l'art de communiquer oralement en français	Total
Effectifs	22	26	20	8	4	80
Fréquence(%)	27,5	32,5	25	10	5	100

*Source* : Réalisé à partir des résultats de notre enquête (Novembre 2013).

### Graphique 13 : Graphique relatif au tableau n°13



#### Commentaire

Le dernier tableau ci-dessus montre les apports de la communication orale dans la formation des apprenants. 27,5% vont bénéficier de cet enseignement à travers une facilité d'expression, 32,5% des apprenants souhaitent une bonne présentation d'un exposé en public et enseigner en tant que professeur, 25% de ces apprenants ont acquis des éléments de rédaction pour produire un bon texte, 10% de ces apprenants veulent savoir faire des reportages et avoir la maîtrise de soi, 5% de ces apprenants recherchent les outils pour faciliter l'art de communiquer oralement en français.

## II-2 PRESENTATION DES ENQUETES ET ANALYSE DES RESULTATS

### II-2.1 Présentation des enquêtes

Les résultats ici analysés sont recueillis auprès des professeurs de français du CEG<sub>1</sub> Lokossa.

Le questionnaire que nous avons adressé aux enseignants comporte 06 volets. En effet, en dehors des questions relatives à l'identification, nous leur avons demandé de donner les impressions sur les programmes par compétences.

Ensuite, il a été demandé aux enseignants de préciser ce qu'ils savent du contenu du programme et du comportement pédagogique de l'enseignant afin d'apprécier leur maîtrise du continuum des connaissances et de la façon dont ils les enseignent. Aussi, l'occasion leur a-t-elle été donnée d'exprimer les difficultés auxquelles ils sont confrontés et les recommandations y afférentes par rapport à la façon dont l'enseignement / apprentissage / évaluation de la communication orale se fait dans cet établissement.

## II-3. PRESENTATION DES RESULTATS

Cette rubrique comportera deux parties à savoir : la présentation de quelques résultats statistiques des professeurs de français et la présentation des résultats qualitatifs

### II-3.1-Présentation des résultats statistiques

Elle est réalisée sous forme de tableau. Chaque variable fera l'objet d'un tableau. Tous les tableaux de cette partie ont une source commune : les données issues des entretiens.

**Tableau N° 14:** Identification

Questions	Enquêtés	Nature des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Etes-vous : - conseiller pédagogique	60	Oui	00	00%
		Non	45	75%
- Animateur de l'établissement	60	Oui	00	00%
		Non	15	25%

**Source :** Résultat de nos enquêtes(Novembre 2013).

Nous constatons que la majorité des professeurs de français intervenant dans ce collège ne sont par conseiller pédagogique, soit 75%. On en déduit qu'au CEG<sub>1</sub> de LOKOSSA, le personnel enseignant est relativement jeune et manque de référent pédagogique pour solutionner les difficultés pédagogiques.

**Tableau N°15** :Avis, impression des enseignants sur l'APC.

Questions	Enquêtés	Nature des réponses	Nombre des réponses	Pourcentage
Dites comment réagissent les apprenants aux cours de communication orale	60	Bien	42	70%
		Très bien	00	00%
		A peine	18	30%

**Source** : Résultat de nos enquêtes (Novembre 2013)

Ce tableau révèle que la plupart des apprenants réagissent bien aux cours de communication orale soit 70%. On en déduit que l'enseignant en préparant son cours met tous les intrants pédagogiques qu'il faut pour bien animer le cours. Par contre, 30% des apprenants réagissent à peine parce que soit l'enseignant fait tout ce qu'il peut mais que les apprenants ne s'imprègnent pas du contenu de cours en communication orale, soit ces apprenants ont un niveau relativement acceptable.

**Tableau N°16** : La masse horaire

Questions	Enquêtés	Nature des réponses	Nombre de réponse	Pourcentage
La masse horaire suffit-elle pour faire développer les compétences attendues ?	60	Oui	12	20%
		Non	48	80%

**Source** : Résultat de nos enquêtes (Novembre 2013).

Il ressort de ce tableau que 80% des professeurs trouvent la masse horaire insuffisante, mais 20% trouvent que la masse horaire est suffisante parce que chaque professeur a sa manière d'organiser ses cours pour progresser dans le programme.

**Tableau N°17** : Organisation de formations pédagogiques continues à l'attention des professeurs de français

Questions	Enquêtés	Nature des réponses	Enquêtés	Nature des réponses
Bénéficiez-vous de formations pédagogiques continues pour améliorer votre pratique de classe ?	60	Oui	06	10%
		Non	54	90%

**Source** : Résultat de nos enquêtes (Novembre 2013).

Les résultats de ce tableau montrent que la grande majorité des professeurs ne bénéficie pas de formations pédagogiques continues afin d'améliorer leurs pratiques de classe, soit 90%.

- Conséquence : les enseignants sont éloignés des nouveautés introduites dans la démarche méthodologique.
- Les acquis ne sont pas renforcés et les notions sont abordées dans certaines confusions. Les capacités auxquelles on s'attend ne sont pas développées chez l'apprenant.

### II-3.2- Présentation des résultats qualitatifs

Cette partie ne traitera pas de statistique. Elle portera sur la catégorisation des idées maîtresses de chaque item telles que formulées par les enquêtes à savoir : les professeurs de français du CEG<sub>1</sub> Lokossa.

#### ✓ *Avis des enseignants sur L'APC*

- L'APC telle qu'elle est élaborée favorise-t-elle l'atteinte des objectifs de l'école béninoise ?
- « Non, parce qu'elle demande beaucoup de moyens ».
- « Le programme ne leur permet pas de s'approprier correctement les outils linguistiques de la langue qu'ils utilisent en classe ; l'environnement immédiat ne concourt pas non plus à favoriser cette appropriation ».

- « Non, les conditions matérielles nous manquent au Bénin pour sa mise en œuvre effective. Il faut noter le manque de formation des encadreurs».
- « Non, elle n'est d'ailleurs pas bien élaborée et elle ne convient pas parce qu'on doit tenir compte des réalités socioculturelles de notre pays ».
- « l'APC requiert la maîtrise de la langue française comme langue maternelle, ce que la plupart des apprenants béninois ne possèdent pas. donc c'est Non »
- « Le grand groupe est mieux régulé en APC qu'en PI »
- « Elle ne convient pas totalement aux apprenants béninois parce qu'ils n'ont pas tous les moyens adéquats pour l'acquisition des connaissances».

✓ ***Atteinte des objectifs que vous vous assignez***

- « Non, parce qu'il manque toujours quelque chose aux apprenants, on sent toujours qu'il reste un vide à combler ».
- « Pas toujours. Certains demeurent toujours timides. Ils bavardent certes. Mais ne réagissent pas par rapport aux activités ».
- « Non les apprenants ont de difficultés à comprendre le problème qui fait l'objet de débat et à intervenir convenablement ou conséquemment ».
- « Partiellement. Le temps imparti fait parfois défaut ».
- « Pas toujours. Car il y a tellement d'obstacles, surtout lorsqu'il s'agit d'apprenants issus de milieux et de familles peu lettrés ».
- « Les apprenants s'expriment avec aisance et essaient d'appréhender les notions enseignées ».

✓ ***Contenus du programme***

Au sujet de l'enseignement donné en communication orale en 4e à travers le contenu du programme.

- « Nous avons la santé, l'environnement, l'éducation et la culture » qui sont des thèmes
- « Les caractéristiques des divers types de texte, des genres de texte considérés ».

- « La production d'un texte argumentatif, d'un texte explicatif et d'un texte injonctif ».
- « La présentation de pièce théâtrale, l'argumentation à l'oral, l'explication d'un fait, d'un évènement à l'oral, présentation des exposés etc. »
- « L'environnement ».
- « On enseigne la communication orale à travers les différents types de texte suivant le guide et programme 4e ».
- « Les notions techniques en rapport avec le type de texte ».

✓ ***Reproches à faire à ce programme***

- « Amener les apprenants à s'habituer à l'utilisation de vocabulaires spécifiques, à faire attention lorsqu'ils parlent ».
- « Tout ».
- « Ce qui est ici c'est d'amener les apprenants à s'exprimer avec aisance ».
- « Les techniques et procédés argumentatifs, les techniques de l'écoute attentive ».
- « Oui ».
- « les travaux de recherche individuelle, en groupe et collective ».

✓ ***Comportement de l'enseignement au plan pédagogique***

- Les outils pédagogiques dont se sert l'enseignant pour dérouler le cours de communication orale en 4<sup>ème</sup>
- Les images, l'actualité, les vécus ».
- « Le guide et programme et les matériels didactiques au programme en 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> ».
- « Guide et programme de 4<sup>e</sup>, dictionnaire, des documents spécifiques au thème d'étude... ».
- « Guide et programme de 4e, dictionnaire de la langue française, les livres de grammaire, de vocabulaire, de conjugaison et d'orthographe etc.. ».
- « Le guide et programme de la classe de 4<sup>e</sup>, le dictionnaire de la langue française, l'art de conjuguer, tous les autres ouvrages utilisables en 4<sup>e</sup> ».

- « Les images, les bandes dessinées ».
- « Les textes, les images ».

✓ ***L'organisation dans le déroulement du cours sur la communication orale en 4<sup>ème</sup>***

- « En respectant les principes de l'APC ».
- « On part d'une situation de départ et on respecte la méthodologie d'enseignement de la communication orale en 4e suivant l'APC ».
- « Préparation du cours (fiche pédagogique) ».
- « Abondance de matériels didactiques, motivation, prendre des thèmes sensibles et utiles aux apprenants ».
- « En suivant les étapes du déroulement de la situation d'apprentissage entamée, en mettant en œuvre les stratégies d'enseignement/ apprentissage/ évaluation appropriées ».
- « En partant des situations de départ ou des différents supports utilisés ».
- « Par groupe en respectant les stratégies d'apprentissage ».

✓ ***Niveau d'assimilation des apprenants au cours de l'enseignement/ apprentissage de la communication orale en 4<sup>ème</sup>***

- « Assez bien ».
- « Niveau passable ».
- « Passable - parfois insuffisant ».
- « Passable ».
- Difficultés

✓ ***Obstacles que rencontrent les enseignants dans l'enseignement, apprentissage de la communication orale en 4<sup>ème</sup>***

- « Effectif de la classe pléthorique, le quota horaire ».
- « Problème d'expression au niveau des apprenants, difficultés d'intégration des contenus notionnels, facteurs de temps ».

- « Les apprenants ont du mal à prendre la parole, certains se moquent de ceux qui réagissent mal, le temps ne suffit toujours pas ».
- « Le niveau des langues des apprenants ».
- « L'enseignement oral des notions grammaticales et autres ».
- « Le niveau de langue très faible. Des bruits dans la classe ».
- « Difficultés des apprenants à s'exprimer oralement devant leurs camarades, que faire retenir aux apprenants ? évaluation ? ».

✓ ***Handicaps que rencontrent vos apprenants***

- « Le bruit (perturbation) environnemental, la chaleur ».
- « Problème d'expression, le tract ».
- « Certains apprenants ont honte de prendre la parole parce qu'ils sont souvent moqués par leurs camarades ».
- « Le stress, le manque de moyens pour la documentation ».
- « Présentation orale sans support écrit, mémorisation des règles grammaticales sans support écrit ».
- « Le vocabulaire, la gestion efficace du groupe ».
- « Problème d'expression dû à la non maîtrise des règles grammaticales, de conjugaison ».

### **III.3. VERIFICATION DES HYPOTHESES**

Les différents résultats issus des enquêtes sur le terrain viennent confirmer nos hypothèses

#### **III.3.1. Vérification de l'hypothèse n°1**

L'application des programmes en français et l'enseignement/apprentissage de la communication orale permettent aux apprenants d'améliorer leur compétence langagière. Ceci se vérifie à travers les tableaux 3, 7, 8,9, 10, 11, 13.

### **III.3.2. Vérification de l'hypothèse N°2**

Les prescriptions inscrites dans les textes sur l'enseignement/apprentissage/évaluation de la communication orale selon l'APC en 4<sup>ème</sup> sont respectées par l'enseignant dans l'exécution du programme au CEG1 Lokossa et ceci se démontre à travers les tableaux 1, 4, 5, 6 et 12.

### **III.3.3. Vérification de l'hypothèse n°3**

Les enseignants du CEG1 LOKOSSA disposent de compétences avérées pour conduire des séquences de cours sur la communication orale parce que les visites de classe se font régulièrement par les conseillers pédagogiques pour corriger les points d'ombre et ceci se démontre à travers le tableau 14.

## **III-4. LES INTERETS**

La principale utilité de l'approche par compétences réside dans une démarche pédagogique, plus didactique. En effet, l'enseignant ne dicte pas le savoir à l'apprenant, mais le conduit à découvrir et acquérir le savoir lui-même. Dans le domaine de la communication orale, l'approche indique à l'enseignant de partir d'une situation de départ. Et de cette situation de départ, il amène l'apprenant à s'exprimer de façon orale et non à mettre ses réponses au tableau. Le but de ce cours sur la communication orale, c'est d'amener l'apprenant à s'exprimer oralement et à répondre oralement aux questions de compréhension et de réflexion. L'apprenant participe ainsi activement à la séance de classe. Le fait pour les apprenants de répondre oralement et individuellement représente déjà une manière de pratiquer la langue.

## **III-5. LES OBSTACLES CONSTATES EN APC DANS L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE LA COMMUNICATION ORALE EN 4<sup>ème</sup>**

La priorité accordée à la production langagière est à la base de la non maîtrise des règles grammaticales. Les situations de départ qui sont obligatoires lors du

déroulement de chaque séance d'enseignement/apprentissage est un facteur qui peut entraîner le retard dans l'exécution des programmes.

Dans l'exécution de l'enseignement/apprentissage de la communication orale suivant l'APC dans l'enseignement secondaire général, de grandes difficultés sont constatées telles que :

- l'insuffisance de l'intégration des TIC dans les activités d'enseignement/apprentissage ;
- l'inadéquation des stratégies et pratiques d'évaluation ;
- la faiblesse du système de suivi-évaluation qui ne joue plus le rôle de régulation des apprentissages ;
- l'effectif qui doit être réduit dans les salles de classe ;
- le manque de fiche diagnostique ;
- l'inexistence de documentation tant pour l'enseignant que pour l'apprenant ;
- le niveau peu élevé des apprenants ;
- le manque d'évaluation des acquis enseignés aux apprenants en communication orale.

## ***CHAPITRE III: Synthèse des analyses des résultats***

## **SECTION I :SYNTHESE DE L'ANALYSE DES RESULTATS DES ENQUETES AUPRES DES APPRENANTS ET DES ENSEIGNANTS**

### **I.1ANALYSE DES RESULTATS DES ENQUETES AUPRES DES APPRENANTS**

Les données qui sont commentées sont les réponses aux différentes questions qui ont été posées aux apprenants. La communication orale est la compétence disciplinaire n°1 enseignée en français en 4<sup>ème</sup> et s'étend sur 3 séances de six(6) heures par semaine. Cet enseignement donné sur la communication orale permet aux apprenants de s'exprimer oralement, d'échanger avec leurs camarades. Le constat est que la durée de cet enseignement ne suffit pas pour une bonne compréhension de l'enseignement de la communication orale par les apprenants et il faut augmenter la masse horaire pour permettre aux apprenants de bien débattre, de s'exprimer oralement et de pouvoir, devant des sujets, se défendre dans l'art de communication orale. Le contenu du cours sur la communication orale intéresse plus les apprenants parce qu'ils ont l'opportunité de s'exprimer sur les différents thèmes abordés au cours de cet enseignement et de donner leurs points de vue sur les différents sujets qui ont été posés. La langue française pose un véritable problème aux apprenants dans l'art de s'exprimer et d'échanger entre camarades et même certains apprenants ont du mal à s'exprimer par peur de faire des fautes ou de se faire insulter par leurs camarades.

Dispenser ce cours dans une autre langue que le français n'est pas profitable pour certains apprenants parce qu'à la maison le français n'est pas leur langue maternelle, mais ils souhaiteraient que l'enseignant trouve le moyen, par exemple, en instaurant un club de lecture. Cela entre dans la manière la plus simple que l'enseignant doit utiliser pour dispenser le cours de communication orale. Mais pour d'autres, le français est utilisé comme langue maternelle. La difficulté est qu'en français, il faut avoir la maîtrise de la grammaire et de la conjugaison pour pouvoir faire une bonne phrase cohérente et correcte. La communication orale enseignée en classe sera profitable aux apprenants dans la vie quotidienne, vu que déjà ils auront

acquis des notions et pourront librement et de façon aisée parler, s'exprimer et échanger en groupe, sur un plateau de télévision ou sur une chaîne de radio, et aussi donner une communication orale sur un thème d'exposé.

Mais toujours est-il qu'il faut augmenter la masse horaire au niveau de cet enseignement parce que les 06 heures de cours ne permettent pas réellement aux apprenants d'atteindre les objectifs fixés. Donc, augmenter dans la proportion de 08 heures de cours par semaine serait une bonne chose. D'abord, les compétences à développer chez les apprenants en communication orale sont bien spécifiques. Pour cela, il faut bien du temps pour le faire de façon sérieuse. A cela s'ajoutent les types de textes à étudier avec les connaissances et techniques. Or, une séquence ne se déroule pas de façon mécanique. Elle tient compte des considérations propres aux apprenants (difficultés à comprendre une tâche, consignes mal exécutées etc.). Et l'enseignant doit régler tous ces détails pour faire développer le / les compétences. D'où la nécessité de procéder à une légère hausse de la masse horaire.

## **I.2ANALYSE DES RESULTATS DES ENTRETIENS AVECLES ENSEIGNANTS**

- L'analyse des résultats issus de l'enquête a été effectuée sur la base de l'élément ci-après :
- Les résultats statistiques et qualificatifs des professeurs de français.

### **✓ *Impression des enseignants sur l'APC***

- Les impressions des enseignants sur l'APC sont dites à plusieurs raisons citées ci-dessus au niveau des résultats qualificatifs.
- Toutes ces raisons avancées ne permettent pas de dire que l'approche par Compétences est mauvaise. Avec l'avènement de cette approche, le développement et la capacité des apprenants à s'exprimer oralement sont encouragés à travers la première compétence disciplinaire en français qu'est la communication orale.

- Mais toujours est-il que par rapport à la communication orale, la réaction attendue chez les apprenants ne comble pas les attentes. Aussi, les objectifs que l'enseignant s'est assigné ne sont-ils pas atteints.
- Par ailleurs, il est à noter que plusieurs facteurs ont été soulignés. Par exemple l'environnement de l'apprenant, la maîtrise de la langue française comme langue maternelle de l'apprenant.

#### ✓ *Contenus du programme*

- Il est recommandé dans le guide pédagogique de cours en 4e qu'en communication orale des thèmes sont abordés tels que la santé, l'environnement, l'éducation, la culture pour ne citer que ceux là. Et c'est à travers ces thèmes que les apprenants sont appelés à donner leur point de vue oralement entre camarades et en groupe sous forme d'exposé.
- Par ailleurs, dans ce programme, ce qui est édifiant est la stratégie de travail qui s'exécute à travers le travail individuel, le travail en groupe et le travail collectif, le fait d'amener les apprenants à s'exprimer oralement avec aisance et à faire attention lorsqu'ils parlent.

#### ✓ *Comportement de l'enseignant au plan pédagogique et les difficultés*

- A ce niveau, les résultats qualitatifs nous montrent que plusieurs outils pédagogiques sont utilisés par l'enseignant dans le déroulement de son cours de communication orale en 4<sup>e</sup> et que dans l'exécution, il procède à une organisation des apprenants en groupe en respectant la stratégie de travail. Aussi la question de la masse horaire est-elle évoquée, ce qui constitue un obstacle dans le développement des compétences attendues. Le niveau d'assimilation des apprenants au cours de la communication orale en 4e est aussi relevé vu que dans l'ensemble la satisfaction n'est pas comblée.
- Par ailleurs, l'enseignant dans l'accomplissement de sa tâche d'enseignement/ apprentissage/évaluation de la communication orale en 4e rencontre des

difficultés exprimées par les différents enseignants questionnés. On peut citer entre autre l'effectif pléthorique de la classe, la question de la masse horaire insuffisante, difficultés des apprenants à s'exprimer oralement devant leurs camarades, bavardage observé au niveau des apprenants. Les apprenants aussi ont à leur niveau des difficultés qui ne leur permettent pas d'atteindre les objectifs qu'ils s'assignent. Entre autres nous avons le tract, problème d'expression, le stress, le manque de moyens pour la documentation et la honte de prendre la parole par peur de se faire moquer par les camarades etc... Pratiquement, des formations ne sont pas organisées pour aider les enseignants à améliorer leur pratique de classe. Aucune œuvre n'est parfaite donc il faut toujours parfaire ce que l'on fait et c'est pour cela que des formations pédagogiques continues doivent être organisées à l'intention des enseignants. Sur les 60 professeurs enquêtés, 48 ont répondu qu'ils n'arrivent pas à tenir dans le temps réglementaire prévu par le législateur, soit un pourcentage de 80%.

- En effet, du point de vue du législateur scolaire, à travers les dispositions de l'article 54 de la loi N°2003 -17 du 11 Novembre 2003 portant orientation de l'éducation nationale en République du Bénin, l'année scolaire compte trente six (36) semaines réparties en trois trimestres de travail de durée comparable, séparée par quatre périodes de vacances de classe.
- Sur la base de la loi citée supra, les ministres en charge des secteurs de l'éducation arrêtent chacun, un calendrier de l'année scolaire. Mais il est facile de constater que le découpage du temps scolaire n'a qu'un lien très distant avec la définition des programmes et de la formation des apprenants ; car:
- de combien d'heures dispose effectivement l'enseignant pour finir le programme si on défalque ;
- Les nombreuses semaines occupées par le déroulement des devoirs surveillés surtout en situation de manque de locaux et de mobilier ?

- Les semaines de calculs de moyennes en présence des élèves, de remplissage de bulletins et de tous autres travaux cessant ?
- Les semaines consacrées aux examens blancs et à leurs corrections ?
- Les remous sociaux dans le secteur de l'éducation ne donnent-elle pas matière à réflexion ?
- Voilà autant de facteurs qui montrent qu'il serait difficile aux professeurs de tenir aisément dans le temps d'exécution du programme en français, surtout que ce programme leur paraît largement dense.

**Tableau N°18 : Savoir-faire des enseignants du CEG1 Lokossa**

Questions	Interrogés	Réponses	Nombre	%
Votre diplôme académique	60	Duel	27	45%
		Licence	18	30%
		Maîtrise	15	25%
Diplôme professionnel	60	CAPES	12	20%
Votre expérience	60	03 ans	18	30%
		07 ans	18	30%
		10 ans	24	40%
Participez-vous aux conseils d'enseignement dans votre établissement ?	60	Oui	42	70%
		Non	18	30%
Participez-vous à des formations continues ?	60	Oui	42	70%
		Non	18	30%
Avez-vous été visité par un CP/Inspecteur ?	60	Oui	42	80%
		Non	18	20%
Quelles ont été leurs appréciations ?	60	Bien	45	75%
		Très bien	09	15%
		Passable	03	05%
		Insuffisant	03	05%

**Source :** Résultat de nos enquêtes (Novembre 2012)

### Analyse du tableau N°18

Dans ce tableau, les résultats montrent que sur les 60 professeurs interrogés par rapport à leur diplôme académique, seuls 27 ont le Duel, soit 45% qui représentent la majorité, 18 des professeurs ont la Licence, soit 30% et 15 professeurs ont la Maîtrise, soit 25%. Quant au diplôme professionnel, 12 professeurs ont le CAPES, soit 20%. De

l'expérience acquise, 24 professeurs ont 10 ans, soit 40% et 07 ans pour 18 professeurs, soit 30% et 18 ont 03 ans, soit 30% également. 42 professeurs, soit 70% témoignent du fait qu'ils participent aux conseils d'enseignement dans leur établissement. Ce résultat est élevé parce que les 70% font leur animation d'établissement au CEGI LOKOSSA tandis que les 18 professeurs, soit 30% font leur animation d'établissement dans les autres collèges de la commune.

Egalement, 42 professeurs, soit 70% participent à des formations continues au CEG1 Lokossa, mais les 18 professeurs, soit 30% les font ailleurs et toujours dans les établissements de la Commune de Lokossa. 48 professeurs, soit 80% reçoivent à tout moment la visite des Conseillers Pédagogiques et Inspecteurs, mais 12 professeurs, soit 20% disent qu'ils ne sont pas visités par les Conseillers pédagogiques et Inspecteurs parce que ces professeurs interviennent dans les collèges dont l'accès est difficile, surtout dans les saisons de pluie ou que ces visites ne sont pas programmées dans leur établissement qu'ils font seulement des animations pédagogiques. Du rapport fait à la fin de chaque visite 45 enseignants, soit 75% ont la mention bien. 09% des professeurs, soit 15% ont la mention très bien. 03 professeurs, soit 05% ont la mention insuffisante. Ces derniers ne préparent pas bien les fiches pédagogiques alors que pour réussir son cours il faut une fiche bien élaborée. Il faut organiser ses apprenants et contrôler chaque fois leur cahier de cours. Ces enseignants ne font pas correctement leur travail.

En somme, au CEG 1 Lokossa il y a des professeurs très expérimentés et une planification au niveau de l'animation pédagogique. Expérimentés parce qu'au CEG1 Lokossa, il y a un nombre impressionnant de Conseillers pédagogiques qui suivent tous les professeurs et rectifient au besoin les tirs, ce qui fait que malgré les différents diplômes, la compétence y est. Donc l'hypothèse qui dit que les enseignants du CEG1 Lokossa disposent de compétences avérées pour conduire des séquences de communication orale est vérifiée.

## **SECTION II : SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS**

Au regard des multiples remarques faites, l'enseignement/apprentissage de la communication orale selon l'approche par compétences connaît aussi quelques problèmes dans son exécution. Dans ce chapitre nous proposerons des suggestions à l'endroit de l'Etat, du corps de contrôle (Inspecteur, CP), à l'endroit des enseignants, des parents d'élèves.

### ***1) A l'endroit de l'Etat***

Nous profitons de ce travail de recherche pour demander à l'Etat d'instaurer la communication orale dans l'évaluation certificative.

A l'oral du BEPC par exemple, on peut introduire la communication orale, ce qui inciterait désormais les enseignants et les apprenants à mettre de sérieux dans l'enseignement/apprentissage/évaluation de cette compétence. Il faut essayer de penser à revoir la méthode de l'enseignement du français en 4<sup>ème</sup> en renforçant les acquis du personnel enseignant.

En effet, si c'est un professeur doit lui seul enseigner la communication orale, la lecture et la communication écrite, si c'est lui seul qui doit faire un travail de trois personnes (puisque'il doit voir tous les types de texte à travers ces trois compétence), dans un temps très limité, il lui sera loisible de tenir compte de ce qu'il juge d'essentiel et de négliger tout ce qu'il juge accessoire.

### ***2) A l'endroit du corps de contrôle (Inspecteurs, CP,)***

Nous passerons par le présent mémoire, pour attirer l'attention du corps de contrôle sur l'enseignement de la communication orale dans nos établissements. Si les différentes visites pédagogiques qu'ils ont l'habitude d'effectuer dans les classes, peuvent, à des moments donnés cibler particulièrement l'enseignement de cette compétence disciplinaire, nous pourrions prétendre espérer des résultats escomptés.

### ***3) A l'endroit des enseignants***

L'enseignement n'est pas un métier facile ; de plus il requiert de la part de ceux qui l'ont choisi, un minimum d'engagement personnel.

En APC, l'enseignant doit mettre l'accent sur cinq exigences fondamentales qui guideront son action dans son travail en communication orale auprès des apprenants.

Ces exigences sont :

- Intéresser les apprenants au cours de français ;
- planifier avec soin les situations d'apprentissage ;
- favoriser la participation active de l'apprenant à ses propres apprentissages ;
- favoriser l'accès au travail autonome de l'apprenant dans ses apprentissages ;
- planifier les situations d'évaluation.

Pour enseigner les notions en communication orale, nous proposons la démarche suivante :

- réélaborer les programmes d'enseignement du français ;
- prendre en compte les paramètres sociolinguistique, pédagogique, méthodologique et même économique et politique ;
- avoir des programmes à réajuster au fur et à mesure que la société évolue et que les conditions pédagogiques changent ;
- penser à prendre en considération les langues et cultures béninoises;
- reconsidérer les méthodes communicatives : l'enseignement du vocabulaire, de la grammaire, de la communication (orale et écrite) et adopter une démarche progressive : d'abord enseigner les langues béninoises comme matières (leurs orthographe, leurs grammaires, les textes et leurs textes), ensuite comme support d'enseignement.

Quant aux erreurs commises par les apprenants, l'enseignant pourrait pratiquer la pédagogie de l'erreur qui consiste à amener chaque apprenant à comprendre son erreur et à se corriger.

#### ***4) A l'endroit des parents d'élèves***

L'APC est un système qui nécessite beaucoup de moyens financiers et matériels dans son exécution et dans sa pratique. Pour cela, l'apprenant a besoin d'être suivi par l'enseignant et surtout par ses parents pour lui permettre d'acquérir la connaissance dans les disciplines qui lui sont enseignées et notamment en communication orale. Donc, les parents d'élèves doivent :

- ✓ aider dans la lecture, les recherches sur internet ;
- ✓ acheter les documents nécessaires pour ses apprentissages ;
- ✓ gérer les émotions de l'enfant ;
- ✓ aider l'enfant à parler français à la maison ;
- ✓ suivre les apprenants à partir des fiches d'évaluation que la DIP (Direction de l'Inspection Pédagogique) a conçu pour les apprenants.

#### ***5) A l'endroit des apprenants***

- S'intéresser au cours de français en participant régulièrement aux activités ;
- Faire l'effort de s'exprimer et de vaincre la trouille qu'ils éprouvent à la vue d'un visiteur (CP, inspecteur ...) ;
- Savoir écouter ;
- Savoir comprendre ;
- Savoir dire clairement ce qu'ils pensent.

# CONCLUSION

Au terme de ce travail, l'approche par compétences, en dépit de son homogénéité théorique, pose de sérieux problèmes dans sa pratique. Les réponses fournies par les apprenants sur la base des questionnaires d'enquête permettent de déduire qu'en matière d'enseignement /apprentissage de la communication orale selon l'approche par compétences, il y a de petites retouches à faire. Il faut envisager des mesures comme la révision du programme de français selon l'approche par compétences en réaménageant les six (6) heures de cours de français et voir si en communication orale, les apprenants atteignent le but fixé par cet enseignement qui est de les amener à s'exprimer, discuter, échanger entre camarades et apporter leurs opinions sur des questions qui les intéressent.

La mise en œuvre efficiente de la compétence disciplinaire N°<sub>1</sub> (communication orale) pose aujourd'hui un problème stratégique. Ce problème est déterminé par plusieurs mobiles.

D'une part, les principales capacités liées à la communication orale (l'écoute attentive, la compréhension et l'expression) sont entrain d'être sacrifiées au détriment de la compétence disciplinaire N°<sub>2</sub> (la lecture) et la compétence disciplinaire N°<sub>3</sub> (la communication écrite).

Or, la communication orale, dont l'incontournable moyen est la parole, s'avère indispensable dans la vie de l'homme. La parole permet à l'homme d'exprimer ses idées, ses sentiments et ses émotions pour se faire comprendre, se faire connaître, faire sentir, rendre sensible, séduire, convaincre, montrer, démontrer, prouver, rejeter, ordonner, faire craindre. C'est ce qui fait dire à Gilles WILLET (1988) que « l'expression est liée à l'être humain et l'engage entièrement dans toute sa complexité, dans toute sa profondeur, dans sa liberté, dans toute son affectivité et dans tout son état d'être de communication ».

Alors, il est souhaitable d'apprendre à l'apprenant à mieux communiquer oralement.

D'autre part, le manque d'évaluation en classe dans la communication orale, le temps très court d'exécution du programme du français, prédisposent les professeurs et

les apprenants à la négligence de la mise en œuvre effective de cette compétence disciplinaire.

L'évaluation permet à l'enseignant de suivre l'apprentissage des apprenants et d'ajuster au besoin son enseignement. Elle aide aussi l'apprenant à se situer par rapport à ses acquisitions et à prendre des décisions responsables compte tenu des résultats qu'elle lui donnera.

Le temps est un élément auquel on ne peut échapper et qui conditionne fortement les activités organisationnelles. Ne pas tenir compte de ce paramètre, ne pas chercher à le respecter sciemment, est synonyme d'angoisse et d'échec.

L'approche par compétences est un réaménagement des programmes intermédiaires car les contenus ne diffèrent pas pour autant. Pour ce qui est du français qui comprend trois Compétences Disciplinaires à savoir : la communication orale, la lecture et la communication écrite, il est souhaitable que l'on associe une didactique du français langue seconde (DFLS) à partir du Cours Elementaire1 (CE1) de l'enseignement primaire pour renforcer les normes de la langue française chez les élèves. L'approche par compétences pour sa bonne mise en œuvre doit tenir compte du contexte environnemental de l'élève. Les communications de l'enfant au quotidien ne se font nullement en français. Le français peut être accompagné d'une langue maternelle que l'apprenant choisira lui-même.

Dans le cadre de cette étude, nous n'avons nullement eu la prétention d'avoir abordé tous les aspects du sujet. Vos contributions pour son amélioration sont les bienvenues.

**REFERENCES  
BIBLIOGRAPHIQUES**

- 1) AKOHA, A.B. 1999b. Le français au Bénin : Grandeur et vicissitude in Langage Pédagogie, N°9 CEBELAE, UNF, PP 77-102.
- 2) AL HAMAD, Chadi. 2010. Problème de l'oral en contexte scolaire Syrien à l'étape du brevet. Mémoire de Maîtrise-Montpellier III, 98P.
- 3) BARTOLI, Annie. 1990. Communication et Organisation. Paris, Ed d'Organisation, PP 62-86.
- 4) BAYLON, Christian. 1991.La Communication, Potiers, Ed. Nathan, 71P.
- 5) BENOIT, Denis. 1995, Introduction aux Sciences de l'Information et de la Communication, Paris Ed. d'Organisation, 58P.
- 6) BOURDIEU, Pierre. 1982.Ce que parler veut dire, Librairie Arthème Fayard, Paris, 99P.
- 7) DELL, Hymes. 1984.Vers la Compétence de Communication, Hatier-Crédif, Paris, PP 34-60.
- 8) DJEGUEDE, Vincent. 1998. La problématique de la réticence des élèves à communiquer oralement : cas des CEG KOUHOUNOU/ VEDOKO. Mémoire de CAPES-ENS-Porto-Novo, 51P.
- 9) Dictionnaire de didactique du français langue étrangère. Sous la direction de CUQ, J.P.2003. Paris : Clé Internationale, 303P.
- 10) Dictionnaire encyclopédique de l'enseignement et de la formation. Sous la direction de ETEVE, Christiane et CHAMPY, Philippe. Paris : Nathan, 1994. PP 561-563.
- 11) DURAND, Jacques, 1981.Les formes de la Communication, Ed. Bordas, Tome1, Paris, PP 1-31.
- 12) DUTERME, Claude, 2002.La Communication Interne en Entreprise, Deboeck Université, Bruxelles, PP 12-36.

- 13) Guide d'enseignement efficace de la communication orale, de la maternelle à la 3<sup>ème</sup> année, 2008, Ed Guérin, Paris, PP 17-18.
- 14) HABERMAS Jürgen, 1987. Théorie de l'agir Communicationnel, Ed. Fayard, Paris, Tome1, PP 17-18.
- 15) JAKOBSON, Roman, 1963. Essai de linguistique générale, Paris. Editions de Minuit, Coll. Points, n° 17.
- 16) LEQUENNE, Marc, 1981. Pratique de bien parler en public, Paris, Ed. d'Organisation, 73P.
- 17) MARTINET, André, 1970. Elément de linguistique générale, Paris, Ed Gonthier Denoël, 20 P.
- 18) MOIRAND, Sophie, 1982. Enseigner à Communiquer en langue étrangère, Ed. Hachette, Paris, 57P.
- 19) MONNOU, Valentin, 2012. Problématique de l'enseignement de la communication orale en classe de 3<sup>ème</sup> : cas des CEG de la commune d'AKPRO-MISSRETE. Mémoire de Maîtrise DSLC/ FLASH/ UAC, 56 P.
- 20) SAYOUD, Eddine. D, 2010. Le rôle de l'apprentissage de l'oral dans la remédiation des difficultés de l'écrit, cas du 3<sup>e</sup> AP. Mémoire de Maîtrise IFPM-MEP, Algérie. PP 8-12.
- 21) WATZLAWICH, Paul, HELMICK-BEAVIN, Janet, JACKSON, Don, 1972. Une logique de la Communication, Paris, Ed. Seuil, 46P.
- 22) WATZLAWICH, Paul, 1967. Une logique de la Communication, Paris, Ed. Seuil, 23P.
- 23) WILLET, Gilles, 1988. La Communication Modélisée : Une Introduction aux concepts ; aux Modèles et aux théories, Paris, Ed. d'Organisation, PP 140-141.

### **Sites internet**

W.W.W. google.fr (Consulté le 20 Décembre 2012 à 10 heures)

W.W.W. memoireonline.com (consulté le 05 Avril 2013 à 17 heures)

W.W.W. wikipedia.com (consulté le 05 Avril 2013 à 17 heures)

# *ANNEXES*

## ANNEXE 1

**Sujet :** l'enseignement/ apprentissage de la communication orale à travers l'APC en classe de 4<sup>ème</sup> : cas des élèves du CEG I Lokossa.

### Questionnaire pour les élèves (apprenants)

1°) **Question :** quelle est la masse horaire hebdomadaire en français, en 4<sup>ème</sup> ?

**Réponse :** 2h  4h  6h  plus de 6h

2°) **Question :** quelles sont les différentes compétences disciplinaires enseignées en français en 4<sup>ème</sup> ?

**Réponse :** .....

3°) **Question :** combien de fois assistes-tu au cours de la communication orale par semaine/ par mois ?

**Réponse :** 1fois  2fois  bis  p  de 3fois /par  haine

1fois  fois  bis  de 3fois /  mois.

**Autres réponses**.....

4°) **Question :** la durée du cours est-elle suffisante pour assimiler toute la leçon de l'enseignement ?

**Réponse :** oui  non

Si non quelle durée proposes-tu ?.....

5 °) **Question :** dans quelle langue voudrais-tu que le cours sur la communication orale te soit donné ?

.....

6°) **Question :** aimes-tu l'enseignement donné à travers la communication orale ?

**Réponse :** oui  non

Pourquoi ?

.....

**7°) Question :** penses- tu que la communication orale peut être enseignée d'une autre manière ?

**Réponse :** oui  non

Si oui comment ?.....

**8°) Question :** dis, en une ou deux phrases, ce que la communication orale peut t'apporter sur le plan de ta formation.

**Réponse :** .....

.....  
.....

## ANNEXE 2

**QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX  
PROFESSEURS DE FRANÇAIS**

*Madame, Monsieur,*

Le présent questionnaire que nous vous adressons rentre dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de maîtrise dont le thème est : l'enseignement / apprentissage de la Communication orale suivant l'Approche Par Compétences en classe de 4<sup>ème</sup> : cas du CEG<sub>1</sub> Lokossa.

Nos objectifs sont de nous assurer de l'adaptation des apprenants à la situation de Communication orale en classe, en groupe ou entre camarades et l'implication des 100% d'apprenants dans cet acte de Communication orale, ensuite de mener des réflexions afin d'apporter des suggestions à l'amélioration de l'enseignement / apprentissage de la Communication orale en classe de 4<sup>ème</sup> suivant l'Approche Par Compétences.

Nous vous prions de bien vouloir répondre avec sincérité aux questions.

***D'avance merci !***

**I/ Identification**

Nom et Prénom (s) : (facultatif).....

Ancienneté :.....

Conseiller pédagogie : Oui  Non

Animateur de l'Etablissement : Oui  Non

**II/ Avis/ impression des enseignants sur l'APC**

1- l'APC, telle qu'elle est élaborée favorise-t-elle l'attente des objectifs avec l'école béninoise ?

Justifiez.....  
.....  
.....  
.....

2- Dites comment réagissent les apprenants aux cours de communication orale ?

Bien  Très bien  à peine

3- Les objectifs que vous vous assignez sont-ils atteints ?

Justifiez.....  
.....  
.....  
.....

**III- Contenus du programme**

4- Parlant du contenu du programme de cours en communication orale en 4<sup>ème</sup> qu'enseignez-vous ?

.....  
.....  
.....

5- Qu'y-a-t-il à reprocher à ce programme que vous exécutez à travers les contenus ?

.....  
.....  
.....

**IV- Comportement de l'enseignement au plan pédagogique**

6- Dites les outils pédagogiques dont vous vous servez pour dérouler le cours de Communication orale en classe de 4<sup>ème</sup>.

.....  
.....  
.....

7- Dites comment vous vous organisez pour mener à bien votre cours de communication orale en classe de 4<sup>ème</sup> ?

.....  
.....  
.....

8- La masse horaire est-elle suffisante pour faire développer les compétences attendues ?

Oui  Non  Oui, mais

9- Quel est le niveau d'assimilation des apprenants au cours de l'enseignement / apprentissage de la Communication orale ?

.....  
.....  
.....

**V- Difficultés**

10- Quels sont les obstacles que vous rencontrez dans l'enseignement / apprentissage de la Communication orale en classe de 4<sup>ème</sup> ?

.....  
.....  
.....

11- Votre établissement vous vient-il en aide pour pallier quelque peu vos difficultés ?

Oui  non

12- Quels sont les handicaps que rencontrent vos apprenants ?

.....  
.....  
.....

13- Bénéficiez-vous de formations pédagogiques continues pour améliorer votre pratique de classe ?

Oui  Non

**VI- Suggestions / recommandations**

14- Quelles solutions pensez-vous qu'on peut apporter aux obstacles rencontrés dans l'enseignement / apprentissage de la Communication orale en classe de 4<sup>ème</sup> ?

.....  
.....  
.....

15- L'augmentation de la masse horaire permettra-t-elle de développer la capacité oratoire des apprenants ?

Oui  non  oui, mais

16- Dites si l'utilisation d'une autre langue permettra d'assimiler les cours de communication orale en classe de 4<sup>ème</sup>.

.....  
.....  
.....

### Annexe 3

**Proposition d'une fiche pédagogique en communication orale**

#### **Compétence disciplinaire N° 1** : Communication orale

**Titre de la SA** : Produire oralement un texte explicatif

**Thème** : la débauche sexuelle

#### **Connaissances et techniques**

- Structuration du texte explicatif
- Respect de tour de parole
- Cohérence des propos
- Ecoute attentive
- La compréhension
- L'expression

#### **Stratégies d'Enseignement / Apprentissage**

- travail individuel
- Travail en groupe
- Travail collectif

#### **Matériel**

- Guides et programmes d'Etudes 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>
- Texte de la situation de départ

**Durée** : 04 heures

**Classe** : 3<sup>e</sup>

### **Déroulement**

#### **Situation de départ**

Nombreux sont les jeunes qui se livrent précocement à des activités sexuelles qui ne cessent pas de leur coûter très chères.

Conscient (e) de la gravité de ces activités, tu es invité (e) à expliquer les manifestations, les causes et les conséquences à tes camarades. Pour cela :

- tu exprimes ta perception initiale de l'objet de communication
- prépare la communication
- tu réalises la communication
- réagis bien à propos
- tu évalues enfin ta démarche de communication

## **I- Introduction**

### **❖ Exprimer sa perception initiale de la tâche à accomplir**

<b>Consignes</b>	<b>Rôle de l'enseignant</b>
1. Tu lis la situation de départ et tu dis le problème qu'elle pose 2. Tu dis ce que signifie pour toi un texte explicatif	- Il invite lors de la plénière l'apprenant à présenter les résultats - Il veille à l'articulation correcte des mots lors de la lecture de la situation de départ - Vérifie le niveau de compréhension que l'apprenant a de l'objet de communication.

### **Résultats / formulation (...)**

## **II- Réalisation**

### **❖ Préparer sa communication**

<b>Consignes</b>	<b>Rôle de l'enseignant</b>
1- Tu rassembles les informations que tu as sur les causes, les manifestations et les conséquences de la débauche sexuelle. 2- Tu sélectionnes les informations utiles 3- Tu les classes suivant un plan cohérent	- Il circule dans les groupes pour voir si les apprenants préparent leur communication - Vérifie la cohérence du plan de communication - Invite l'apprenant à présenter les résultats de son groupe.

### **Résultats / formulation (...)**

#### **❖ Réaliser la communication**

Consignes	Rôle de l'enseignant
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tu présentes ta communication en son plan</li> <li>- Tu articules bien les mots</li> <li>- Tu ponctues tes propos avec les gestes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il invite un apprenant à présenter la communication</li> <li>- Il invite les autres à le suivre attentivement</li> <li>- Il veille à la diction, à l'articulation correcte, aux gestes de l'apprenant</li> <li>- Il vérifie si les autres comprennent et écoutent attentivement le communicateur en désignant un apprenant qui fera le compte rendu bref de l'autre.</li> </ul>

### **Résultats / formulation (...)**

#### **❖ Réagir bien à propos**

Consignes	Rôle de l'enseignant
<ul style="list-style-type: none"> <li>1- Dis le type de texte que le communicateur a produit</li> <li>- Donne son intention</li> <li>- Dégage les caractéristiques du texte produit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amène les apprenants à découvrir du texte, ses caractéristiques</li> </ul>

### **Résultats / formulation (...)**

### **III- Retour et projection**

#### **❖ Evaluer sa démarche de communication**

Consignes	Rôle de l'enseignant
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tu rappelles tout ce que tu viens d'apprendre dans la situation d'apprentissage</li> <li>- Tu dis les difficultés rencontrées et comment tu as pu les surmonter</li> <li>- Tu identifies quelques champs d'application de tout ce que tu viens d'apprendre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide l'apprenant à évaluer son apprentissage</li> <li>- L'invite à passer en revue les stratégies</li> <li>- Aide l'apprenant à explorer les domaines d'application des savoirs construits.</li> </ul>

## **TABLE DES MATIERES**

Sommaire.....	i
Dédicace .....	ii
Remerciements .....	iii
Sigles et acronymes.....	iv
Liste des tableaux.....	v
<b>Introduction générale .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I.....</b>	<b>5</b>
Section I : Généralités .....	5
1.1 Problématique .....	5
1.2 Objectif général.....	6
1.3 Objectif spécifique .....	6
1.4 Hypothèse de recherche.....	6
1.5 Cadre physique .....	7
1.6 Méthodologie .....	7
Section II : Revue de littérature et clarification conceptuelle .....	10
II.1 Revue de littérature.....	10
II.2 Clarification conceptuelle .....	12
<b>Chapitre II : Les instructions officielles et l'état des lieux.....</b>	<b>15</b>
Section I : Les instructions officielles quant à l'enseignement de la communication orale suivant l'APC en 4 <sup>ème</sup> .....	16
I.1 Communication orale chez les apprenants.....	16

I.2 Etat des lieux de la communication oral suivant l'APC en 4 <sup>ème</sup> .....	17
1.2.1 L'enseignement de la communication orale axé sur les compétences.....	17
1.2.2 Continuum des connaissances dans l'enseignement / apprentissage de la communication orale par compétences.....	17
1.3 Connaissances et techniques.....	18
1.4 Description des compétences disciplinaires .....	18
1.4.1 La communication orale .....	18
1.4.2 Contexte de réalisation et d'évaluation de la communication orale.....	19
1.5 Etapes de déroulement de l'apprentissage .....	22
1.6 Les niveaux de langues à enseigner en classe .....	23
1.7 Construction des critères d'une bonne communication orale .....	24
Section II : Etat des lieux, vérification des hypothèses et obstacles constatés en APC .....	26
II.1 Présentation des résultats, analyses des données et vérification des hypothèses ...	26
II.1.1 Présentation des résultats et analyses des données .....	26
II.2 Présentation des enquêtes et analyse des résultats .....	41
II.2.1 Présentation des enquêtes .....	41
II.3 Présentation des résultats .....	42
II.3.1 Présentation des résultats statistiques.....	42
II.3.2 Présentation des résultats qualitatifs .....	44
III.3 Vérification des hypothèses.....	48
III.3.1 Vérification de l'hypothèse N°1 .....	48

III.3.2 Vérification de l'hypothèse N°2 .....	49
III.3.3 Vérification de l'hypothèse N°3 .....	49
III.4 Les intérêts .....	49
II.5 Les obstacles constatés en APC dans l'enseignement / apprentissage de la communication orale en 4 <sup>ème</sup> .....	49
<b>Chapitre III: Synthèse des analyses de résultats .....</b>	<b>50</b>
Section I : Synthèse de l'analyse des résultats des enquêtes auprès des apprenants et de l'analyse des entretiens avec les enseignants.....	52
I.1 Analyse des résultats des enquêtes auprès des apprenants .....	52
I.2 Analyse des résultats des entretiens avec les enseignants .....	53
Section II : Suggestions et recommandations .....	58
1. A l'endroit de l'Etat .....	58
2. A l'endroit du corps de contrôle .....	58
3. A l'endroit des enseignants .....	58
4. A l'endroit des parents d'élèves .....	60
5. A l'endroit des apprenants.....	60
<b>Conclusion Générale .....</b>	<b>61</b>
Références bibliographiques .....	64
Annexes .....	67